

# Alger et Pretoria plaident pour la nomination d'un nouvel émissaire onusien

## CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

### LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ RECADRE FOURAR SUR LES PREMIERS ARRIVAGES DU VACCIN ANTI-COVID 19

# Encore le cafouillage !



Quelques heures après les déclarations du Dr Fourar, le ministre de la Santé qui, faut-il le rappeler, est celui qui préside le Comité scientifique au nom duquel parle Fourar, intervient pour recadrer les choses, estimant que les propos de ce dernier ont été « interprétés de façon erronée ». Page 2

Montage automobile et financement occulte de la présidentielle 2019  
**Mazouz enfonce Ouyahia** P.4



En prévision du mois de ramadhan  
**Rezig veut contrôler le marché** P.6

Ils ont écopé d'une amende de 200 000 DA

**10 clubs menacés de défalcation de points** P.6

Entretien téléphonique entre Djerad et son homologue français  
**Coopération, malgré les divergences** P.3



LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ RECADRE FOURAR SUR LES PREMIERS ARRIVAGES

# Vaccin anti-Covid 19 : Encore le cafouillage !

***Du cafouillage encore dans le dossier de la vaccination contre la Covid-19. L'annonce sur l'arrivée des premières doses du vaccin russe Spoutnik V a été démentie, moins de 24 heures après, par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH).***

Une confusion qui rappelle bien des déclarations contradictoires déjà entendues par les Algériens à maintes reprises et qui dénotent d'un manque flagrant de coordination entre les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de l'épidémie et entre ce dernier et le ministère de la Santé. Le département que dirige le Pr Abderrahmane Benbouzid a recadré, lundi soir, le porte-parole du Comité scientifique sur la date des premiers arrivages des doses. « Les propos du Pr Djamel Fourar porte-parole du Comité scientifique en charge du suivi de la pandémie de la Covid 19 ont été interprétés de façon erronée, les citoyens seront informés aussitôt les premiers lots du vaccin réceptionnés », a écrit le ministère de la Santé, dans un communiqué.

M. Fourar qui s'exprimait lundi matin sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, était pourtant affirmatif. Interrogé sur la date exacte de la réception par les autorités algériennes, du vaccin russe, il dira que « c'est vraiment imminent ». « Cela peut être demain (Hier mardi, NDLR) ou après-demain (Aujourd'hui, NDLR) », a-t-il ajouté, précisant que cela reste tributaire « des actions qu'entreprend l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) avec le partenaire russe pour acquérir rapidement le vaccin ». Djamel Fourar a conclu que « dès que le vaccin arrivera, nous allons lancer la campagne de vaccination ».

## MAQUILLAGE

Mais, voilà qu'à peine quelques heures après, le ministre de la Santé qui, faut-il le rappeler, est celui qui préside le Comité scientifique au nom duquel parle Fourar, intervient pour recadrer les choses, estimant que les propos de ce dernier ont été « interprétés de façon erronée ». Seulement, il n'y a rien qui a été mal interprété ni dans la presse ni par les Algériens qui ont bien entendu ce qu'a dit « Monsieur Covid-19 ».

Fourar a bien parlé de mardi ou mercredi et tout le monde l'a bien compris. C'est dire que le maquillage du ministère



pour démentir l'information est tellement pauvre qu'il ne pouvait passer auprès de l'opinion publique. Ce qu'il y a lieu de relever dans cette affaire, c'est que la confusion et le cafouillage sont toujours là. La gestion du dossier de la Covid 19 a toujours été marquée par une cacophonie, à commencer par la guerre des chiffres au début de l'épidémie, passant par le nom du vaccin à commander, jusqu'au débat autour de sa gratuité et l'entame de l'opération de vaccination. La dernière polémique en date remonte au mois de décembre dernier, dont les acteurs n'étaient autres que le Dr Mohamed Bekkat Berkani, le Pr Abderrahmane Benbouzid et le Pr Kamel Senhadji.

## DU DÉJÀ-VU

Tout a commencé avec l'annonce du « début de la vaccination en janvier » par le Dr Berkani, membre du Comité scientifique, et qui assurera alors que le vaccin « sera mis gratuitement à la disposition de la population ». Deux jours après, le ministre de la Santé va à l'opposé de ces propos. « Il a été dit que le vaccin sera disponible en janvier. Pourquoi ? », s'était demandé le Pr Abderrahmane Benbouzid, affirmant que « les démarches n'ont pas encore été entamées pour l'acquisition du vaccin et le lancement de la campagne de vaccination ». Plus que ça, sur la gratuité du vaccin, le ministre déclarera en tant que président du Comité scientifique : « Je ne peux pas avancer que le vaccin

sera gratuit, mais je le souhaite ». Il n'aura pas fallu beaucoup de temps pour que le Pr Senhadji, président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSS), intervienne dans le débat, annonçant que la campagne de vaccination pourrait bien « commencer en janvier 2021 » et que le vaccin « sera distribué gratuitement » à la population. Kamel Senhadji ira même jusqu'à dire que l'Algérie possédait les moyens pour acquérir tous les vaccins même celui de Pfizer-BioNTech qui nécessite des températures très basses (-70°C) pour son stockage. Une approche que le Dr Bekkat Berkani ne partage pas, soutenant que « Pfizer ne pouvait être applicable au système de vaccination algérien ».

A. M.

## NOUVEL AN AMAZIGH

# Les vœux du Président et du Premier ministre

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, ses meilleurs vœux au peuple algérien à l'occasion du Nouvel an amazigh, souhaitant que cette année soit pleine de bien-être, de bénédictions et de prospérité. "A l'occasion du Nouvel an amazigh, je tiens à exprimer à tout le peuple algérien mes meilleurs vœux et souhaits, priant Dieu le Tout-Puissant que cette année soit porteuse de bien-être, de bénédictions et de prospérité. « Assegas amegaz », a écrit le Président Tebboune sur sa page Twitter. De son côté, le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a également adressé ses meilleurs vœux au peuple algérien exprimant le souhait que cette année soit celle de la



prospérité, des bénédictions et du bien-être. "La nouvelle année amazighe 2971 qui commence pour nous en ce Yennayer, hérité de nos ancêtres, contribue à garder notre mémoire populaire vivante, étant le réceptacle de la diversité culturelle de notre société et l'expression de l'identité nationale", a écrit M. Djerad sur sa page Facebook. "Je présente mes meilleurs vœux aux Algériens tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, priant Dieu pour que cette année soit porteuse de prospérité, des bénédictions et du bien-être », avant d'ajouter en tamazight : "Assegas amegaz, Assegas amerbouh iwegdud adayri anda ma yella". (Bonne année à l'ensemble du peuple algérien partout où il se trouve).

# CRÉSUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

redaction@cresus.dz  
Tel : 021 65 51 98

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ENTRE DJERAD ET CASTEX

# Coopération, malgré les divergences

**Le Premier ministre Abdelaziz Djerad et son homologue français Jean Castex se sont entretenus au téléphone. Malgré l'absence du président de la République reparti en Allemagne dimanche dernier afin de poursuivre son protocole de soins, Alger et Paris prévoient de maintenir la prochaine session du Comité intergouvernemental de Haut niveau algéro-français (CIHN) prévue dans les tout prochains jours.**

Comme à l'accoutumée lorsqu'il s'agit des relations entre les deux pays complexes et perlées de frictions, le communiqué relatif à l'échange entre les deux Premiers ministres s'applique à souligner le respect mutuel et la volonté de dépasser les différends : «Les deux Premiers ministres ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des relations bilatérales marquées par des échanges réguliers, au plus haut niveau, et une concertation permanente sur les perspectives de la coopération algéro-française dans divers domaines.» Il faut rappeler que depuis quelques mois, des déclarations désobligeantes du côté français ont contraint de hauts responsables algériens à réaffirmer que les questions de politique interne ne pouvaient souffrir d'ingérence même bien intentionnée de la part de Paris. En cause, les propos du Président français qui adressait un message indirect de soutien à Abdelmadjid Tebboune en greffant à son énoncé l'idée d'une «transition» dans la gouvernance, ce qu'Alger a perçu, bien entendu, comme une grossière ingérence dans les affaires algéro-algériennes. Un incident que l'ambassadeur en poste à Alger, François Goulette, a voulu rattraper avant de se faire lui-même épingler par le ministre algérien de la Communication et porte-parole du gouvernement, qui lui a reproché ses contacts suspects avec certaines parties à Alger...

## NOUVEAU DÉPART

Par ailleurs, les manœuvres hostiles dans la région de la part d'intervenants étrangers tels les Etats-Unis au Sahara



occidental, en guerre contre l'occupant marocain, polluent aussi la relation algéro-française parce que Paris demeure l'allié irraisonnable du Makhzen dans son obstination colonialiste qui compromet la paix et la stabilité aux frontières de l'Algérie et de la Mauritanie. Alger doit donc inscrire ce rapprochement dans le strict cadre de ce qui peut se construire sans renoncement ni tergiversations sur les principes cardinaux de sa politique extérieure viscéralement opposée au néocolonialisme ou à l'atteinte à la souveraineté des peuples. C'est donc plutôt dans le domaine des échanges bilatéraux que l'entente peut se renforcer en instaurant de nouvelles règles de partenariat selon les canons de

l'Algérie nouvelle. A ce sujet, comme nous le suggérons dans une précédente édition, les deux parties ont réitéré «leur volonté résolue à œuvrer pour l'édification d'un partenariat d'exception, prôné de part et d'autre, à même de renforcer la coopération algéro-française au bénéfice des deux pays, notamment en matière d'investissement et de transfert de technologies.» En effet, la France a toujours montré des réticences dans le transfert technologique alors que sur un plan strictement «scientifique», l'Algérie participe depuis des décennies à son développement dans la recherche grâce à une élite d'origine algérienne d'abord formée dans les universités algériennes.

Fuite des cerveaux ou intégration économique due aux liens historiques entre les deux rives, ce potentiel algéro-français illustre ce que peuvent capitaliser les deux pays dans un rapport apaisé gagnant-gagnant. Un nouveau départ non dit qui se résume à cette formule incluse dans le communiqué officiel : «La nécessité de faire de cette importante échéance un moment fort dans la consolidation, l'enrichissement et la diversification de la coopération entre les deux pays.» Enfin, même si la date n'a pas été confirmée, la visite du Premier ministre français était prévue pour le 18 janvier si aucun changement n'a été décidé.

Nordine Mzala

BOUKADOUM ET SON HOMOLOGUE SUD-AFRICAINE ÉVOQUENT PLUSIEURS QUESTIONS D'INTÉRÊT COMMUN

## Pour l'approfondissement des relations bilatérales

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum et la ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération, Mme Naledi Pandor, ont convenu hier de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'Afrique du Sud dans les domaines économique et commercial, relevant avec satisfaction la convergence des positions des deux pays sur les questions régionales et internationales, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Dans le cadre de sa visite de travail en Afrique du Sud, M. Boukadoum a procédé avec son homologue sud-africaine, à "un examen approfondi de l'état des relations bilatérales et examiné les voies et moyens de leur renforcement", selon le communiqué. Les deux responsables se sont particulièrement félicités de la qualité des relations politiques historiques et du partenariat stratégique qui lie les deux pays. Ils ont convenu d'"approfondir et raffermir davantage la coopération bilatérale dans les domaines économique et commercial, en vue de la hisser au niveau des excellentes relations politiques et répondre aux attentes et aspirations des deux peuples frères à la paix et au bien-être", souligne le même communiqué. A cet effet, ils ont décidé d'"accélérer la finalisation des projets d'accord en cours de négociation pour consolider le cadre juridique régissant la coopération bilatérale, en prévision de la prochaine session de la Haute Commission binationale", ajoute-t-on. Aussi, il a été décidé de mettre en place les mécanismes nécessaires à même de promouvoir les échanges entre les communautés d'affaires des deux pays afin d'exploiter les



potentialités considérables que recèlent les économies des deux pays. Au titre des questions régionales et internationales, les deux ministres ont relevé avec satisfaction la convergence de leurs positions privilégiant la voie de la légalité internationale et le règlement pacifique des crises et conflits. A cet égard, ils ont passé en revue les derniers développements des principaux foyers de tension sur le continent, y compris la situation prévalant en Libye, au Sahara occidental, au Mali et dans les régions du Sahel, du Centre et de la Corne de l'Afrique, et ils ont mis l'accent sur l'impératif de redoubler d'efforts en vue de faire aboutir les principaux et nobles objectifs de l'Union africaine visant à "faire taire les armes" et "faire de l'Afrique un continent sûr et prospère". Concernant le conflit au Sahara occidental, le chef de la diplomatie et son homologue sud-africaine ont exprimé leur "vive préoccupation" face au regain de tensions et la reprise de la confrontation armée, entre le Royaume du

Maroc et le Front Polisario, dans les territoires sahraouis occupés. A cet égard, ils ont souligné la nécessité pour l'Union africaine et l'Organisation des Nations unies de "conjuguer leurs efforts afin d'initier un véritable processus politique pour le règlement définitif de ce conflit et permettre au peuple sahraoui d'exercer pleinement son droit inaliénable à l'autodétermination et l'indépendance à travers un référendum juste et transparent, conformément aux décisions et résolutions pertinentes de l'UA et de l'ONU". Enfin,

M. Boukadoum a tenu à féliciter son homologue, Mme Naledi Pandor, pour le leadership éclairé de l'Afrique du Sud à la tête de l'Union africaine, ainsi que pour l'achèvement, avec un franc succès, de son mandat de membre non permanent au Conseil de sécurité (2019-2020), durant lequel, l'Afrique du Sud a dignement représenté le continent africain, défendu ses intérêts et soutenu les causes justes.

## SAHARA OCCIDENTAL

### Alger et Pretoria plaident pour la nomination d'un nouvel émissaire onusien

Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, et la ministre sud-africaine des Relations internationales et de la Coopération, Mme Naledi Pandor, ont débattu, hier à Pretoria, de la question du Sahara occidental et réaffirmé leur "plein appui" à la nomination immédiate d'un nouvel envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour ce territoire occupé. Dans un communiqué conjoint rendu public à l'occasion de la visite de travail de deux jours de M. Sabri Boukadoum en Afrique du Sud, les deux ministres ont exprimé "leur plein appui à la nomination immédiate par le Secrétaire général des Nations unies (Antonio Guterres) de son Envoyé personnel pour le Sahara occidental", un poste vacant depuis la démission de l'ancien émissaire, l'Allemand Horst Kohler, en mai 2019. Les deux ministres se sont déclarés "gravement préoccupés par l'escalade des tensions militaires dans les territoires occupés", note le communiqué. M. Boukadoum et son homologue Mme Pandor ont, en outre, réaffirmé à cet égard "leur position qui consiste à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui assurera l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, à travers la tenue d'un référendum libre et équitable, conformément à la résolution 690 (1991) du Conseil de sécurité et des résolutions ultérieures", d'après la même source.

MONTAGE AUTOMOBILE ET FINANCEMENT OCCULTE DE LA PRÉSIDENTIELLE 2019

# Mazouz enfonce Ouyahia

**Le procès des accusés dans les affaires de montage automobile et de financement occulte de la campagne électorale du candidat à la présidentielle d'avril 2019 se poursuit toujours à la cour d'Alger par l'audition de l'homme d'affaires, Ahmed Mazouz, via une visioconférence depuis la prison de Constantine.**

Il a révélé avoir présenté à la direction de campagne de l'ex-président un chèque d'un montant de 39 milliards de centimes et a accusé l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia d'«avoir détruit ses investissements dans le montage des véhicules à Sétif en 2008». Lors d'une confrontation avec l'homme d'affaires Ahmed Mazouz, Ahmed Ouyahia, qui se trouve à la prison de Abadla (Béchar) a reconnu avoir suspendu, en 2008, les activités du montage des véhicules de Mazouz ainsi qu'un autre opérateur, car se faisant «en dehors des cadres de l'Etat». Interrogé par la juge sur sa rencontre avec le ministre Yousfi lorsque ce dernier a visité son usine sur l'absence d'un partenaire étranger dans son projet, Mazouz répond qu'il a simplement «donné un avis et que cela n'est pas possible de faire entrer un partenaire étranger dans un projet financé par le Trésor public. D'ailleurs cette clause a été supprimée par l'actuel gouvernement» dit-il. La juge : Vous êtes entré dans cette course sans un partenaire étranger qui pourrait apporter le transfert technologique et son savoir-faire dans la production de véhicules sûrs et ce qui est attendu par les Algériens et non uniquement le prix du véhicule ? «J'avais l'exclusivité en Afrique!». La juge : Vous aviez un quota à ne pas dépasser, comment pouvez vous expliquer le dépassement de votre quota d'importation qui a atteint 186 millions de dollars ? Mazouz : «Je fabrique une voiture utile non concernée par la réglementation qui limite les quotas!» La juge : Est-ce que vous avez exporté des voitures ou des pièces détachées à l'étranger ? Mazouz : «J'ai travaillé 8 mois seulement et j'ai exporté cinq camions au Niger. Et puis les poursuites judiciaires ont commencé!» La juge : Et vous considérez qu'exporter 5 véhicules fait de vous un constructeur !!! En ce qui concerne la validation du Conseil national à l'investissement que préside Ahmed Ouyahia dans un délai très court, est-ce que vous estimez que vous aviez été un privilégié ? Mazouz : «Si j'avais eu des relations privilégiées avec le CNI, on aurait réglé mon problème qui a duré pendant 8 mois. Et aussi lorsque le Premier ministre Sellal a pondu une directive qui interdisait de donner toute autorisation sans passer par le CNI». La juge : en ce qui concerne le financement de la campagne présiden-



tielle pour le 5e mandat, il s'est avéré lors de l'enquête que vous avez remis 39 milliards de centimes au candidat Bouteflika ? Mazouz : «Sur cette question, j'ai demandé conseil à mon avocat, j'ai signé un chèque de mon compte personnel pour le candidat Bouteflika le 8 février 2019». La juge : Qui s'est présenté à vous pour signer ce chèque ? Mazouz : «J'ai contacté Baïri et je lui ai posé la question à hauteur de combien les gens ont participé. Il m'a répondu que Haddad a exigé de moi que je dépose 180 milliards de centimes. J'ai alors voulu en savoir plus. Et j'ai appris que Djamel Oulhadj a mis 150 milliards de centimes et d'autres à hauteur de 50 milliards de centimes. Après mûre réflexion j'ai décidé de donner 39 milliards de centimes». La juge : est-ce que vous avez fait comme en 1999 ? Mazouz : «C'est tout ce que j'avais et puis je voulais qu'ils me laissent tranquille». La juge : Je comprends par-là que vous avez été obligé de donner cet argent ? Mazouz : «Non ! Je n'ai pas été obligé, mais j'ai voulu aider tout simplement. Au début du hirak j'ai demandé à Mohamed (Baïri) d'appeler Haddad pour qu'il me

rende mon argent. Tout s'est embrouillé par la suite. A ce jour, je n'ai pas récupéré mon argent. J'ai financé le 5e mandat parce que j'ai vu une continuité dans la stabilité du pays».

## BAÏRI NIE SA PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE

Le second homme d'affaires à se présenter devant la juge est Mohamed Baïri, lequel est poursuivi pour «incitation d'agents publics à exploiter leur influence et blanchiment de revenus criminels». Interrogé par le président de l'audience sur les avantages dont il a bénéficié dans le cadre de son projet d'investissement (céramique sanitaire) dans la wilaya de Bouira, l'accusé a précisé n'avoir bénéficié d'aucun avantage, arguant que le dossier «n'a même pas été étudié par le Conseil national de l'investissement (CNI)». Concernant le transfert du projet de céramique d'Ouled Hedadj, dans la wilaya de Boumerde, vers Bouira, l'accusé a dit que le terrain qu'il a obtenu à Boumerdes se trouvait dans une zone d'activité et qu'il «n'était pas possible d'y

réaliser un projet de ce type» en raison de son impact sur la population et l'environnement.

C'est pourquoi «j'ai décidé de transférer l'investissement vers Bouira et de réaliser une usine de montage automobile sur le terrain que j'ai obtenu», a-t-il ajouté, niant connaître personnellement l'ancien ministre de l'Industrie, Abdelam Bouchouareb. Sur le financement de la campagne électorale de l'ex-président, Baïri a répondu «n'avoir pas participé au financement et que l'ancien président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad ne lui a pas demandé de financer la campagne».

L'audience de la matinée du lundi dernier a été consacrée à l'audition de Alouane Mohamed, membre de la commission technique du montage des véhicules au ministère de l'Industrie qui a reconnu «ses responsabilités techniques» dans l'étude des dossiers des opérateurs, indiquant que la commission «ne s'est pas opposée aux décisions de l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia», également accusé dans cette affaire.

**Mahmoud Tadjer**

POUR PRÉVENIR LA CORRUPTION

## Plaidoyer pour la moralisation de la vie publique

Les participants à une conférence sur la lutte contre le phénomène de la corruption ont mis en avant lundi à Alger la nécessaire moralisation de la vie publique en accord avec les préceptes de l'Islam pour prévenir et lutter contre la corruption.

"En évoquant les réformes, le président de la République insiste sur l'importance de la moralisation de la vie publique qui doit être empreinte d'intégrité et être tenue à l'écart de tout ce qui pourrait la déshonorer", a précisé le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, à l'ouverture d'une conférence sur "la lutte contre le phénomène de la corruption dans la jurisprudence islamique, le droit algérien et les conventions internationales". Et d'ajouter que "le gouvernement s'est d'ailleurs engagé, dans son programme, à numériser les différents secteurs dans une démarche visant à en finir avec la bureaucratie". Il est impératif pour tout un chacun de contribuer à la lutte contre ce phénomène préjudiciable à la société, et ce, par le truchement de la nouvelle Constitution et des mécanismes en découlant, a soutenu M. Belmehti pour qui la moralisation de la vie

publique "passe par le respect de l'éthique islamique". Le ministre a, dans ce cadre, annoncé la mise en place d'une commission multisectorielle chargée de finaliser l'examen d'un texte sur la construction des mosquées, et ce, a-t-il dit, dans un effort visant à rationaliser les dépenses et à lutter contre le gaspillage et la corruption. Pour sa part, le professeur Bilal Saïdane a estimé que la corruption était "l'un des plus grands fléaux contemporains qui menacent les pays et les jeunes dans leurs aspirations à un avenir meilleur, déstabilisent les entreprises économiques et favorisent la propagation de la criminalité sous toutes ses formes".

La jurisprudence islamique, a-t-il souligné, énonce les moyens permettant de prévenir ce phénomène, citant notamment les préceptes de l'Islam qui appellent au bien, ordonnent le convenable, interdisent le blâmable et recommandent de dépenser avec modération et d'éviter le gaspillage.

Le secrétaire général de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Chaïlal Moulay Larbi, a insisté sur l'impérative "moralisation de

la vie publique à même de prévenir contre la corruption, étant la meilleure solution efficace contre ce phénomène", soulignant que la société constitue "une école de formation pour chaque citoyen". Et d'ajouter : "L'homme est l'enfant de son entourage et par conséquent il est influencé par les phénomènes qui le marquent, dont la corruption". L'ONPLC oeuvre à "endiguer ce phénomène à travers une série de mesures, dont la mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption (2021-2025) et la conclusion de conventions de coopération avec nombre de secteurs, entre autres les Affaires religieuses et les Wakfs, où le secteur œuvre à la sensibilisation à travers les prêches et l'organisation de conférences".

Pour sa part, le professeur, Mohand Idir Mechnane, cadre au ministère des Affaires religieuses, a évoqué les mécanismes de prévention contre la corruption visant à "trouver un environnement qui bannit la corruption et incite à la réforme", relevant l'action du ministère à "participer à l'effort national pour la lutte contre la corruption au service de l'intérêt suprême du pays".

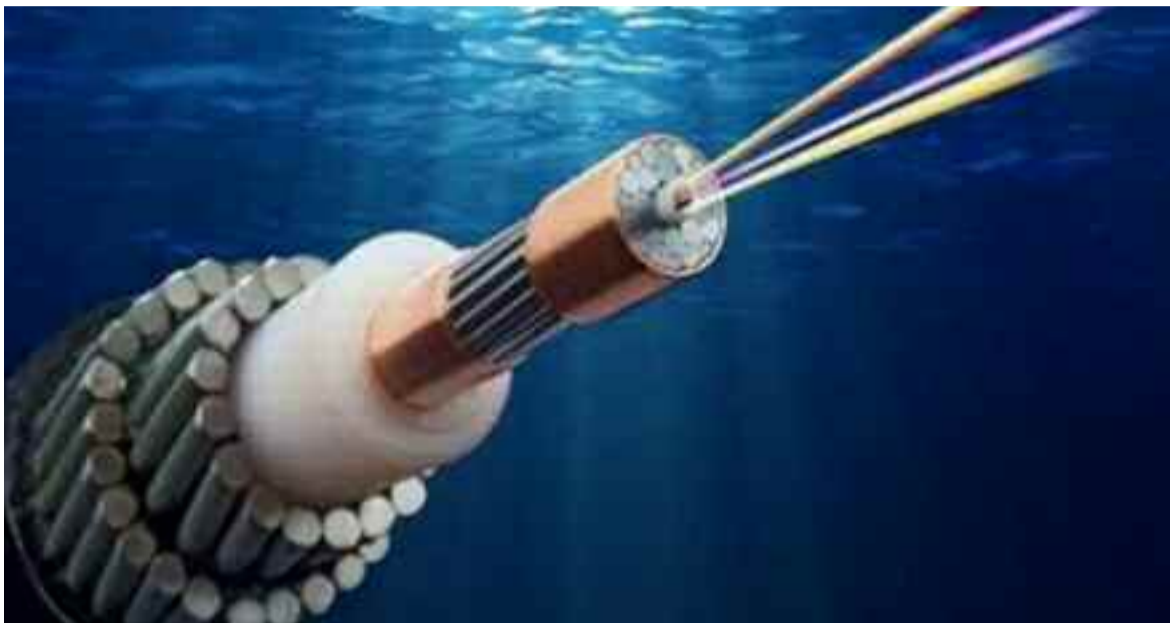
## SA CAPACITÉ EST DE 20 FOIS LES BESOINS ACTUELS DU PAYS

# Le câble sous-marin Orval-Alval entre en exploitation

*Le système de câble sous-marin à fibre optique Orval/Alval, reliant le réseau de télécommunications national, à partir d'Oran et d'Alger, au réseau européen, au niveau de la ville de Valence (Espagne), est en exploitation effective depuis le 31 décembre 2020, a révélé hier le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, dans un entretien à l'APS.*

Le câble sous-marin qui fournit une importante capacité de transmission disponible (jusqu'à 40 Terabit/s), est entré en exploitation le 31 décembre 2020, a précisé le ministre, expliquant que «le retard dans le lancement effectif de ce système, par le passé, était dû à des contraintes d'ordre juridique, financier, administratif et technique». «Le test était concluant et nous avons commencé l'exploitation de ce système par une capacité initiale de quelques centaines de Gigas pour l'augmenter progressivement», a-t-il expliqué, ajoutant que le flux entrant et sortant passe actuellement par les deux stations d'Alger et d'Oran. La mise en exploitation «effective» de ce premier système sous-marin géré à 100% par l'Algérie, concrétise la démarche de «consolidation de la souveraineté nationale» dans le domaine des télécommunications.

Interrogé sur l'autre câble sous-marin en fibre optique Medex, le ministre a indiqué que ce câble, qui raccorde, depuis Annaba, le réseau internet algérien de fibre optique au réseau international reliant les Etats-Unis d'Amérique à l'Asie par le Bassin méditerranéen, «est opérationnel depuis sa mise en exploitation en 2019. Actuellement, 400 Gigaocets de Medex, sur une capacité totale de 2 Téraocets sont en exploitation», a-t-il relevé, indiquant que l'Algérie compte actuellement quatre liaisons sous-marines en exploitation et ambitionne de se doter de nouveaux câbles sous-marins afin de sécuriser davantage le réseau de télécommu-



nications du pays. «L'Algérie qui est en approche prospective, est approchée, dans ce sens, par des partenaires», a-t-il conclu. Ce système, qui devait être lancé en décembre 2019, n'a été mis en service que le 31 décembre 2020 à cause «de contraintes d'ordre financier, juridique, administratif et technique». Le nouveau système devrait permettre de gérer «efficacement» le flux d'internet entrant et sortant de l'Algérie, le transfert de DATA tout en augmentant la vitesse et le flux d'informations vers l'Algérie, mais aussi les capacités de connexion à domicile et dans les entreprises. Orval/Alval vient renforcer les deux autres liaisons sous-marines passant par Annaba, dont Medex d'une capacité atteignant les 2 Teras, et d'un troisième

câble Alpal 2 passant par Alger via Palma Di Mallorca (Espagne) avec un débit de 85 Gigas, jugés «insuffisants».

### UN SYSTÈME SOUS-MARIN GÉRÉ À 100% PAR L'ALGÉRIE

Le câble sous-marin à fibre optique Alval (Alger-Valence) et Orval (Oran-Valence) relie précisément le réseau de communication national, à partir de la station d'El Djamilia à Alger et celle d'Oran, au réseau européen, au niveau de la ville de Valence. Sa longueur dépasse les 770 km de fibre optique sous la mer. D'une durée de vie de 25 ans, ce câble fournit une très importante capacité de transmission disponible (jusqu'à 40 Térabit/s), soit près de 20 fois les besoins actuels de l'Algérie (fin 2020, cette

capacité avait atteint les 2,4 Téra, comparativement à janvier 2020 où elle était de 1,7 Téra). Le câble Alval/Orval est doté de 4 paires de fibres optiques reliant les trois stations. Il délivrera initialement 3x100 Gigabits/s par paire de fibres et peut augmenter jusqu'à 10 Térabits/s par paire de fibre, soit un total de 40 Térabits/s, en utilisant la dernière technologie à 100 Gb/s pour chaque longueur d'onde. La longueur totale du câble sous-marin est de 800 km, dont 770 km ont été posés sous la mer. Le système dispose de neuf répéteurs, avec 4 paires de fibres, fabriqués spécialement pour le système Orval/Alval, de même que deux unités de branchement, dont l'une a été

installée en pleine mer et l'autre demeure en réserve. Le projet Orval/Arval a été inscrit au titre du plan ORSEC dans le cadre de la sécurisation du réseau national de communication, suite à l'incident l'ayant marqué durant les années 2000, alors que l'Algérie disposait d'une seule voie internationale de communication en fibre optique. Ce projet permet de doubler et protéger efficacement (redondance en cas de catastrophe naturelle) les deux liaisons sous-marines Alger-Palma (Alpal 2) au centre et Annaba-Marseille (SMW4) à l'Est, d'offrir une diversité des points d'atterrissage à l'international et d'augmenter la capacité de l'opérateur historique Algérie Télécom dans le domaine des communications et du haut débit internet.

## BRAHIM BOUMZAR, MINISTRE DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

### «Notre secteur a connu des difficultés...»

Le paiement électronique (e-paiement) a enregistré «un saut qualitatif» en 2020, en raison de la pandémie de la Covid 19, qui a favorisé le recours à ce type de transactions financières en ligne, a indiqué, hier, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar. «Le secteur a connu des difficultés en 2020 à cause de la conjoncture pandémique due à la Covid-19. Mais, cette crise sanitaire a eu pour effet positif de faire prendre conscience au citoyen de l'importance des nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment du e-paiement pour faciliter sa vie quotidienne», a précisé le ministre, dans un entretien à l'APS. Le ministre a rappelé que les problèmes de liquidités enregistrés au niveau des bureaux de poste s'expliquent par le fait qu'il y avait «moins de circulation d'argent». Il a estimé qu'en dépit de cette crise, les liquidités n'ont pas baissé de façon significative comparativement à 2019. «Les retraits effectués au 31 décembre 2020 étaient de 4 549 milliards de dinars, soit une diminution de seulement 2% en l'espace d'une année», a-t-il soutenu. Le ministre a indiqué que cette conjoncture a été un élément favorisant les autres moyens de transaction financière, comme les virements de compte à compte qui ont

fait un «rebond», enregistrant plus de 2,9 milliards de dinars durant l'année 2020, soit une augmentation de 137% par rapport à 2019. Il a été également procédé à la promotion du e-paiement et des résultats encourageants ont été enregistrés, relevant une importante hausse du nombre des opérations liées aux services de paiement en ligne via la carte Eddahabia, avec plus de 6,6 millions de cartes, dont 3,8 millions de cartes renouvelées ont été délivrées en 2020. «Le paiement en ligne, via la carte Edhahabia, a enregistré près de 4 millions d'opérations en 2020, comparativement à 2019 où il était d'environ 670 000, soit une augmentation de 487% d'opérations en une année», a-t-il ajouté. Interrogé sur les «pannes» des GAB ou ceux «hors services» constatés notamment les week-ends et les jours fériés, il a expliqué que «ce sont des GAB en panne technique (absence de pièces de rechange et difficulté de l'intervention rapide due notamment à la pandémie) ou généralement non alimentés en billets de banque, une situation que ses services prennent en charge immédiatement après signalement». Le parc GAB existant (1405 en service) devait être renforcé par l'acquisition durant l'année en cours de 1 600 GAB supplémentaires.

## COMMERCE

### 130 000 contraventions enregistrées en 2020

Le ministère du Commerce a enregistré 130 000 contraventions en 2020 ayant donné lieu à l'établissement de 109 000 PV de poursuite judiciaire, a indiqué lundi à l'APS, le directeur général du contrôle économique et de la répression de la fraude (DGCERF) au ministère, Mohamed Louhaïdia. Ces contraventions ont été enregistrées à la faveur de 1 million six-cent mille

(1 600 000) interventions des services concernés durant la même année de référence, soit une hausse de 29% par rapport à l'année 2019 où

(1 400 000) interventions ont été effectuées, a précisé M. Louhaïdia. Relevant qu'un chiffre d'affaires dissimulé de l'ordre de 90,5 milliards de dinars avait été mis au jour en 2020, en hausse de 77% par rapport à 2019, le DGCERF a indiqué qu'un montant de 358 millions de dinars de profit illicite a été enregistré durant la même année. Le même responsable a fait état de la saisie de produits pour non-conformité d'une valeur de 6,7 milliards de dinars, soit une hausse de 6% par rapport à l'année passée, ajoutant que 21 700 décisions de fermeture de commerce ont été prises au niveau national durant la même période. Pour ce qui est du contrôle sur les points frontaliers, M. Louhaïdia a fait savoir que plus de 70 000 conteneurs importés ont

été traités. Dans le cadre du bilan des activités relatives à la lutte contre la Covid-19 au niveau des espaces commerciaux, le secteur a effectué depuis mars dernier 288 000 interventions, a-t-il encore dit, faisant état de 15 000 infractions enregistrées et 8 500 décisions de fermeture, outre la mobilisation de 1 000 agents de contrôle au niveau national. S'agissant des ressources humaines affectées au contrôle, le responsable a affirmé que son secteur avait entamé l'intégration des personnels sous contrats pré-emploi en CDI conformément aux instructions du Gouvernement, en sus de la formation de plus de 7 500 employés en 2020 en dépit de la conjoncture sanitaire difficile. Le responsable a souligné le grand rôle des agents de contrôle et les efforts soutenus consentis dans le cadre de la répression des fraudes au cours de 2020, malgré la conjoncture sanitaire difficile. En matière de contrôle de la qualité des différents produits proposés sur le marché, il a fait savoir que le secteur avait renforcé les capacités d'essai et d'analyse en portant à 32 le nombre de laboratoires opérationnels en 2020. Et d'ajouter que dix autres laboratoires devraient être réceptionnés au cours du premier trimestre de 2021, signalant la réception des budgets pour l'acquisition de huit laboratoires mobiles.

CAPITAUX DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

## L'Algérie augmente ses participations

Des décrets présidentiels relatifs à la participation de l'Algérie aux augmentations des capitaux d'institutions financières internationales et à l'augmentation de sa souscription à la reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement ont été publiés au premier Journal officiel de l'année 2021. Il s'agit du décret présidentiel du 30 décembre 2020 autorisant la participation de l'Algérie aux augmentations «sélective et générale» du capital 2018 de la Société financière internationale (SFI). En vertu de ce décret, l'Algérie est autorisée à concurrencer de 27 367 parts supplémentaires aux augmentations sélective et générale du capital 2018 de la société financière internationale. Le versement de la participation de l'Algérie sera opéré sur les fonds du Trésor public dans les formes prévues par les résolutions datées du 16 avril 2020, selon ce texte réglementaire. L'autre décret concerne la participation de l'Algérie à la 7e augmentation générale du capital de la Banque africaine de développement (BAD), à laquelle est autorisée à concurrencer de 404 532 actions supplémentaires. Le versement de la participation algérienne sera opéré sur les fonds du Trésor public dans les formes prévues par une résolution datée d'octobre 2019. Aussi, la participation de l'Algérie à l'augmentation spéciale du capital de la BAD a été encadrée par un autre décret qui fixe à 15 830 ses actions supplémentaires à cette institution financière. Le versement de la participation sera opéré également sur les fonds du Trésor public dans les formes prévues par une résolution de juin 2019. Par ailleurs, le décret présidentiel autorisant la souscription de l'Algérie à la 19e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement a été publié au Journal officiel. Le versement de la souscription est opéré sur les fonds du Trésor public, dans les formes arrêtées par la résolution n° 244 approuvée en date du 31 mars dernier.

EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADHAN

# Rezig veut contrôler le marché

**Pour parer à toute éventuelle de flambée des prix des produits alimentaires durant le mois de ramadhan, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a présidé une réunion du comité de suivi et de facilitation de l'approvisionnement du marché. Durant cette rencontre, il a été question des mesures à prendre dans le cadre de la protection des consommateurs.**

Présents à cette réunion, les différents représentants des secteurs ministériels, les représentants de l'UGCAA, l'Association des commerçants et artisans, en plus des associations de protection des consommateurs ont fait des propositions en lien avec le renforcement du réseau de distribution pour assurer l'abondance des produits et répondre à la demande, en particulier pour les produits de large consommation. Il est prévu notamment, l'introduction d'un ensemble de mesures pour le mois sacré, comme la vente au rabais et la vente promotionnelle de plusieurs produits. Par ailleurs, dans la même journée, Rezig a effectué une visite inopinée au niveau de certains marchés et espaces commerciaux de la capitale, au cours de laquelle il a inspecté en particulier la disponibilité des produits alimentaires subventionnés sur le marché, ainsi que des prix des matières, qui d'après ses déclarations, n'ont connu aucune augmentation de prix. Au marché de gros des denrées alimentaires de Semmar, le ministre a échangé avec les commerçants concernant les conditions de travail, alors que la décision de délocaliser les commerces vers deux nouvelles structures se trouvant à Boumati dans la commune d'El Harrach et à Kharouba, dans la commune de Boudouaou (Boumerdès), telles que proposées par l'UGCAA, demeure toujours en suspend. Force est de constater que les commodités actuelles du marché sont loin de répondre aux normes de sécu-



rité et d'hygiène exigées. A cette occasion, Rezig a annoncé l'ouverture de 5 marchés de gros régionaux au niveau national entre 2021 et 2022 en vue de faciliter la distribution, réduire les coûts de transport et créer de nouveaux postes d'emploi. Cependant, avec l'application des mesures d'encadrement du marché avant le début du mois de

ramadhan, le ministère du Commerce tente de prévenir toute flambée traditionnelle des cours des produits alimentaires de large consommation. Le défi est lancé. Toutefois, il reste à savoir si la loi de l'offre et de la demande ne va pas jouer le trouble-fête dans ce cas.

Rabah Karali

## IL DÉCROCHE UN MARCHÉ DANS LE BTP Cosider s'ouvre sur l'Afrique

Visant à s'ouvrir sur les marchés internationaux, le groupe public Cosider a récemment décroché un marché dans un pays africain, a indiqué à Alger le président-directeur général de l'entreprise publique, Lakhdar Rekhroukh. Dans ce sens, le premier responsable du Groupe a précisé que les contrats de ce marché étaient au stade de finalisation avant le démarrage effectif du projet courant 2021, toujours tributaire de la levée des contraintes liées à la lutte contre la pandémie de la Covid 19. Cosider a répondu à un

appel d'offres pour décrocher un autre projet sur le marché africain et envisage d'assujettir des PME algériennes en vue d'acquiescer de l'expérience à l'étranger. Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, le groupe public établit des partenariats avec des entreprises locales dans les pays hôtes, car possédant une plus grande maîtrise de la réglementation. La nouvelle orientation intervient, explique le P-DG, à l'ombre de la diminution drastique du volume de la demande publique, qualifiée de locomotive du secteur du BTPH, et du besoin pressant

pour l'économie nationale d'acquiescer de nouvelles ressources en devises hors hydrocarbures. Une telle orientation ne pourra se concrétiser qu'avec l'accompagnement des pouvoirs publics, notamment du point de vue réglementaire, juridique, diplomatique et bancaire. A ce propos, Rekhroukh a révélé la tenue de réunions avec des représentants de la Banque d'Algérie afin de traiter certains problèmes, affirmant que l'exportation des services diffère de l'exportation de la marchandise. A noter que Cosider est classé troisième plus

grand groupe en Afrique dans le secteur du BTP, en terme de chiffre d'affaires et deuxième pour les résultats enregistrés annuellement. Sur un autre registre, le chiffre d'affaires du groupe public, qui emploie environ

40 000 travailleurs, a atteint en 2019 quelque 209 milliards de dinars, soit 2 milliards USD. Cependant, les incidences de la pandémie ont conduit à une baisse de 18% à 19% du chiffre d'affaires de ce groupe en 2020, soit entre 170 et 175 milliards de dinars.

H. M.

SE RAPPROCHANT DES 55 DOLLARS

## Le pétrole de l'Opep au plus haut niveau

Constitué de prix de référence de 13 pétroles bruts, dont le Sahara Blend algérien, le panier de l'Opep, a atteint en cette seconde semaine de 2021, son plus haut niveau depuis près de 11 mois, se rapprochant des 55 dollars le baril.

Selon les données de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) publiées hier, «le panier de référence de l'Opep de 13 bruts s'est élevé à 54,76 dollars le baril (la veille), contre 54,39 dollars vendredi». Il avait baissé en début de la crise de la Covid-19 en mars dernier de 21,61 dollars, ou 38,9%, pour s'établir à 33,92 dollars le baril, ce qui représentait la plus forte baisse mensuelle depuis octobre 2008 et la valeur mensuelle la plus faible depuis septembre 2003.

La hausse des prix de brut de l'Opep intervient dans un contexte de la tendance haussière que connaissent les cours de l'or noir. Lundi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars a cédé 0,59% ou 33 cents à Londres, à 55,66 dollars. Hier, il a frôlé les 56 dollars en gagnant 25

cents ou 0,5 %, à 55,88 dollars. La progression des cours de l'or noir reste soutenue par les engagements de l'Opep+ à stabiliser le marché pétrolier en optant pour le maintien du niveau de la production actuelle pour les mois de février et mars.

Ces pays ont décidé en début du mois courant de reconduire la décision prise en décembre dernier en limitant leur hausse de production à 500 000 barils/jour depuis le début de l'année en cours. A cela s'ajoute l'annonce d'une importante baisse volontaire par l'Arabie saoudite, grand producteur mondial et membre important de l'Opep, de sa production pétrolière. Le redressement des prix de brut a été entamé en novembre et en décembre avec l'espoir d'une reprise de la consommation mondiale, fortement plombée en 2020 par la pandémie Covid-19 et la réduction des transports internationaux. Cet espoir se base par l'entame de campagnes de vaccination dans plusieurs pays du monde et en cas d'efficacité, les restrictions de déplacement seront probablement levées. Cependant, les inquié-

tudes sur la demande mondiale pèsent toujours sur le marché pétrolier, avec notamment le nombre d'infections à la Covid 19 qui reste important.

Dans un récent entretien à l'APS, l'expert pétrolier international, Mourad Preure, a cité plusieurs incertitudes qui pèsent sur une reprise durable des prix de pétrole, d'autant que l'évolution des fondamentaux pétroliers eux-mêmes sont déterminés par l'évolution de l'économie mondiale. Ainsi, une reprise durable de la demande dépendra d'un retour de la croissance et celle-ci dépendra pour sa part de l'efficacité du vaccin anti Covid-19. A cela s'ajoutent les incertitudes sur l'offre, lesquelles portent notamment sur le fait qu'une remontée des prix va faire revenir les pétroles de schiste américains sur le marché. Elles concernent aussi la montée de la production libyenne à 1,4 Mbj au premier semestre et le retour très probable de la production iranienne au second semestre d'au moins 1 Mbj, du fait de la levée de l'embargo par la nouvelle administration américaine.

R.E.

## ONE PLANET SUMMIT POUR LA BIODIVERSITÉ

# En deçà des attentes

**Dirigeants et acteurs économiques se sont engagés lundi à faire plus pour la biodiversité, dont dépend la survie de l'humanité, lors d'une conférence organisée à Paris, le One planet summit, sans toutefois détailler leurs promesses ni mettre beaucoup plus d'argent sur la table.**

**A**vec ce sommet, tenue en grande partie par visio-conférence, la France a souhaité relancer la diplomatie verte, après une année blanche en terme de sommets internationaux. Il a été précédé par une rencontre consacrée à la "grande Muraille verte" qui lutte contre la désertification dans onze pays au sud du Sahara. Ce sommet a été en fait structuré selon quatre thèmes : la protection des écosystèmes terrestres et marins, la promotion de l'agroécologie, avec un focus sur la « Muraille verte » au Sahel, la mobilisation des financements pour la biodiversité et le lien entre la déforestation, la préservation des espèces et santé humaine. Un des projets discutés lors du sommet est également de faire passer 30 % des terres et des eaux mondiales sous un statut de protection d'ici 2030. "Commencer l'année 2021 avec ce One planet summit est très important car c'est l'année de la réconciliation de tous nos défis", a expliqué le président français Emmanuel Macron. 2021 devrait en effet voir se succéder le congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN, en septembre), la 15e réunion de la Convention de l'ONU sur la diversité biologique (COP15), la COP26 pour le climat (en novembre) et la COP contre la désertification. La conférence a été consacrée à quatre thèmes : protection des écosystèmes terrestres et marins; promotion de l'agro-écologie; mobilisation des financements; lien entre déforestation, préservation des espèces et santé humaine. Au niveau international, aucun des objectifs fixés pour la décennie écoulée en termes de protection de la biodiversité n'a été atteint, a rappelé



Emmanuel Macron. "Il nous faut regarder en face cet échec, pas du tout pour crier au drame (...) juste pour accélérer notre action avec des choses très concrètes et un suivi réaliste de celles-ci", a-t-il rappelé. Après la crise du Covid-19, qui illustre les dangers des dérèglements environnementaux, "nous ne pouvons pas revenir à l'ancienne normalité", a insisté le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres. "La conservation de la biodiversité est un défi planétaire qui appelle une réponse mondiale", a renchéri le vice-Premier ministre chinois Han Zheng, dont le pays accueillera cette année la COP15 sur la biodiversité. Pendant les trois heures qu'a duré le sommet mi-virtuel mi-présentiel, les leaders mondiaux de la politique, du secteur privé et économique et des ONG ont présenté des projets pour maintenir et restaurer la biodiversité.

### COALITIONS

Ce sommet a permis de faire un point sur "la coalition pour la haute ambition",

portée par le Costa Rica, la France et le Royaume-Uni. Elle compte à présent plus de 50 Etats engagés pour protéger "au moins 30% des terres et des océans". "Pour atteindre une protection de 30% de l'océan, des aires marines protégées (AMP) devront être établies en haute mer", ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, a réagi la coalition d'ONG High seas alliance. Une nouvelle coalition, beaucoup plus modeste (six pays), a été lancée pour la Méditerranée, très polluée et victime de surpêche.

La France espère la renforcer d'ici le congrès de l'UICN prévu en septembre à Marseille. L'épidémie de Covid-19 a mis en lumière les liens entre la destruction de la nature et l'émergence de nouvelles maladies. Pour prévenir de nouvelles épidémies, une initiative nommée Prezode, qui rassemble des instituts de recherche en France (Inrae, Cirad, IRD...), en Asie, en Afrique, en Amérique latine ou encore des universités, a été mise sur pied, a expliqué à l'AFP Philippe Mauguin, président de

l'Inrae. "Le changement climatique doit être vu à présent comme une partie d'un programme global pour protéger la nature", a relevé pour sa part le Premier ministre britannique Boris Johnson, dont le pays accueillera la COP26 pour le climat en novembre. Pour l'ONG Avaaz, ce sommet montre que "les dirigeants mondiaux commencent à se réveiller et à réaliser que la perte de biodiversité est une menace pour notre sécurité alimentaire, nous rend vulnérable aux pandémies et minera tout progrès pour stabiliser le climat". Pour autant, protéger 30% de la Terre "ne va pas assez loin".

Clément Sénéchal de Greenpeace France pointait du doigt sur Twitter des décisions récentes prises par la France, dont la "réintroduction des néonicotinoïdes". La Ligue de protection des oiseaux (LPO) demande d'"interdire la chasse d'espèces menacées". Plus mordante encore, la jeune militante Greta Thunberg a résumé la journée en trois mots: "bla bla bla..."

AFP

## BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

# Près de 3,6 milliards de dollars au financement climatique

La Banque africaine de développement (BAD) a consacré près de 3,6 milliards de dollars aux financements climatiques, a-t-elle annoncé dans un communiqué publié sur son site web, à l'occasion du 40ème édition de "One Planet Summit" dédié à la biodiversité, tenu à Paris.

La BAD a consacré en 2019 près de 36% des ses approbations, soit 3,6 milliards de dollars dont plus de la moitié a été dédiée au financement du Plan d'adaptation des pays africains au changement climatique, a affirmé le communiqué. "Au cours de ces dernières années, les ressources de la Banque allouées au financement de l'adaptation au changement et à la résilience climatiques ont quintuplé, passant de 338 millions de dollars en 2016 à deux milliards de dollars en 2019", a affirmé la BAD.

Outre le financement de l'adaptation au changement climatique, le Plan d'action climat de la Banque repose sur la promotion d'une trajectoire de développement sobre en carbone, la mobilisation de la finance climatique et la création d'un environnement favorable à l'action climatique. "Alors qu'elle n'émet que 4% des gaz à effet de serre de la planète, l'Afrique est la région du monde la plus affectée par les effets du changement cli-

matique", a-t-elle fait constater, ajoutant que les effets des changements climatiques sont à l'origine des inondations meurtrières, des cyclones tropicaux et des sécheresses récurrentes. A titre d'exemple, la BAD a évoqué les fortes inondations qui ont frappé les pays du Sahel ainsi que les invasions acridiennes et les sécheresses ont sérieusement touché tous les secteurs de développement et créé un désastre humanitaire dans un contexte déjà difficile marqué par les impacts socioéconomiques de la pandémie de Covid-19. Face à la sécheresse de grande ampleur dans la Corne de l'Afrique, onze pays membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement de l'Afrique de l'Est (IGAD) ont bénéficié du programme de renforcement des capacités de la Banque sur les défis posés par le changement climatique.

En outre, la banque panafricaine assure qu'avec le Fonds spécial climat pour le développement en Afrique, elle fournit également une assistance financière et technique considérable pour le renforcement des services nationaux météorologiques et hydrologiques et des centres climatiques régionaux, dont le Centre africain de météorologie appliquée au développement (ACMAD) basé à Niamey au Niger.

## REBOND ATTENDU DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2021

### Les inquiétudes de l'AIE

Les émissions de gaz à effet de serre liées au secteur énergétique sont bien parties pour rebondir cette année, après un déclin historique en 2020 causé par la crise du Covid, s'est inquiétée lundi l'Agence internationale de l'énergie (AIE). "Les données avancées et les projections confirment nos inquiétudes : les émissions mondiales en 2021 devraient rebondir", a indiqué son directeur exécutif Fatih Birol lors d'une conférence en ligne.

Les émissions liées au secteur de l'énergie avaient chuté de 7% l'an dernier, mais l'AIE n'y voit pas matière à célébration, car cela est essentiellement le fait de la pandémie et de la crise économique.

"De nombreux gouvernements n'ont pas mis en place les bonnes politiques énergétiques avec le rebond économique, nous allons aussi voir les émissions remonter", a prévenu M. Birol. M. Birol a cité des raisons d'espérer que 2021 puisse aussi être une "année charnière", évoquant tout d'abord un "nouvel alignement politique significatif sur le climat".

Il a ainsi cité les grands pays qui se sont fixé des objectifs de neutralité carbone (Union européenne, Chine, Japon) et le changement d'administration prochain aux Etats-Unis avec l'élection de Joe Biden. Parmi les autres facteurs positifs, il a évoqué les plans de relance, la tenue de la COP26 à Glasgow en novembre ou encore des développements dans les énergies propres.

L'AIE a également fait le point sur son propre agenda pour l'année, avec notamment la publication en mai d'un rapport spécial sur les moyens d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

## VIEUX BÂTI À ORAN

# Recensement de plus de 600 habitations menaçant ruine

*Lors d'une réunion consacrée au dossier de l'habitat, dimanche dernier au siège de la wilaya, le wali d'Oran, Messaoud Djari, avait insisté sur l'accélération de l'installation d'une commission chargée de recenser les familles résidant dans les immeubles menaçant ruine*

L'instance de Contrôle technique de construction (CTC) d'Oran a recensé dernièrement plus de 600 habitations précaires menacées d'effondrement dans la commune d'Oran, a-t-on appris lundi du chef de daïra Rahmouni Mourad.

Ces constructions précaires sont réparties à travers neuf délégations communales du chef-lieu de wilaya, dont Sidi El Houari, Emir Abdelkader, Sidi El Bachir, El Hamri, El Mokrani, El Maqarri, Seddikia et Ibn Sina, a indiqué le chef de la daïra d'Oran dans une conférence de presse. Le CTC d'Oran a lancé une opération de recensement des constructions précaires depuis quatre mois qui a été achevée dernièrement par un rapport présenté dimanche au wali, a-t-il fait savoir.

Lors d'une réunion consacrée au dossier de l'habitat, dimanche au siège de la wilaya, le wali d'Oran, Messaoud Djari, avait insisté sur l'accélération de l'installation d'une commission chargée de recenser les familles résidant dans les immeubles menaçant ruine avant d'entamer les opérations de relogement, a ajouté M. Rahmouni. Le programme d'habitat de la daïra d'Oran comporte 12.000 logements publics locatifs, en cours de réalisation à travers différentes communes de la wilaya, à l'instar de Oued Tlélat, Benfréha, Misserghine et Bethioua, destinés aux dossiers de l'habitat précaire et des constructions illicites, a-t-on souligné. Dans ce contexte, le wali d'Oran a insisté lors de la réunion sur l'accélération de l'affichage des listes des bénéficiaires de logements publics locatifs (LPL) à travers différentes communes, la prépar-



tion de l'opération de relogement des résidents dans les logements vétustes menaçant ruine de la commune d'Oran et établir les listes des constructions du vieux bâti classées dans case rouge par le

CTC. Le chef de l'exécutif de la wilaya a mis l'accent aussi sur la préparation de l'opération de relogement des occupants d'habitations illicites recensées auparavant, a-t-on ajouté.

## HABITAT PRÉCAIRE

## Relogement des familles à Sidi Bel-Abbès

Une opération de relogement des familles habitant dans des maisons vétustes du vieux bâti de la ville de Sidi Bel-Abbès a été organisée lundi, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'opération a touché dix familles ayant déposé des recours auprès de la commission de wilaya qui leur a accordé le droit de bénéficier du relogement, opération initiée par la wilaya à travers plusieurs sites pour la résorption de l'habitat précaire (RHP). Il s'agit de familles résidant dans trois sites précaires que sont la ferme Kheireddine 1, 2 et 3, la ferme Si Salah, le bidonville du chemin de Tessala. Les habitations précaires seront démolies la semaine prochaine, a-t-on fait savoir. Avec la fin des opérations de relogement des familles dans des logements sociaux, le dossier de l'habitat précaire sera définitivement clos. Des clôtures seront installées autour des terrains récupérés devant abriter des projets d'habitat et des équipements publics, a-t-on souligné. Plus de 1.300 familles résidant dans 16 sites du vieux bâti avaient été relogées en 2020 à Sidi Bel-Abbès.



## SÉTIF

## Attribution de 180 logements promotionnels aidés

Un quota de 180 logements de type promotionnel aidé (LPA) et neuf (9) décisions d'aide à l'habitat rural ont été distribués à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Sétif, à l'occasion des festivités du nouvel an amazigh. La distribution des 180 logements promotionnels aidés (LPA), réalisés au chef-lieu et dans la commune d'Ain Kebira, ainsi que les 9 décisions d'aide à l'habitat rural destinées aux bénéficiaires de la commune de Hama, a eu lieu lors d'une cérémonie organisée en présence des autorités locales et marquée par une ambiance festive des familles bénéficiaires. Les logements distribués répondent aux normes de qualité et aux aspirations des citoyens, a estimé le wali de Sétif, Kamel Abla, ajoutant que d'autres quotas d'habitat seront

"prochainement" distribués, notamment les projets de logements de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL). La wilaya de Sétif avait bénéficié au cours du programme quinquennal (2015-2019) d'un total de 64.000 logements de différentes formules, dont 40.000 achevés en construction, selon les explications fournies par les responsables de la direction locale de l'habitat. En 2019, pas moins de 7.768 unités d'habitat de différentes formules ont été distribuées, dont 905 logements sociaux participatifs (LSP) et logements promotionnels aidés (LPA), selon la même source. Actuellement, 7.677 autres logements, notamment ceux du programme LPA, sont en phase de lancement des travaux de réalisation, a-t-on signalé.

## SKIKDA Remise des clés de 220 logements LPA

Les clés de 220 logements promotionnels aidés (LPA) ont été remises lundi aux bénéficiaires de ce quota d'habitat de la daïra d'El Harrouch (Sud de Skikda) à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh. Ce lot d'habitat, dont les clés ont été remises, lors d'une cérémonie tenue au palais de la culture "Malek Chebel" de la ville de Skikda, relève d'un programme de 400 unités de la même formule, selon les explications fournies sur les lieux. Plutôt dans la journée, le wali de Skikda, Abdelkader Bensaid, a procédé à l'inauguration d'une clinique privée dans le quartier Boukarma, au chef lieu, doté de 36 lits et 3 blocs opératoires, a-t-on relevé. Cette clinique, la troisième du genre dans la ville de Skikda, contribuera à renforcer les capacités du secteur de la santé dans la wilaya, a assuré le chef de l'exécutif local. Dans le cadre des festivités célébrant l'an amazigh 2971, le même responsable s'est également rendu à un salon des produits d'artisanat tenu au palais de la culture, animé par plusieurs artisans dont le savoir faire en art culinaire des cordons bleus a drainé la foule.

## OUED ZITOUNE (EL TARF) Raccordement de 186 foyers au réseau de gaz naturel

Pas moins de 186 foyers localisés dans la commune frontalière de Oued Zitoune, dans la daïra de Bouhadjar (Wilaya d'El Tarf), ont été raccordés lundi au réseau de distribution de gaz de ville lors d'une cérémonie présidée par le chef de l'exécutif local. S'inscrivant dans le cadre des festivités de célébration de la fête de Yennayer 2971, l'opération a permis aux 186 familles bénéficiaires de disposer de cette énergie, notamment en cette période de froid rude qui caractérise cette région montagneuse, a indiqué M. Harfouche Benarar. Destinée à améliorer les conditions de vie des populations rurales notamment, ce type d'opérations ciblera, a-t-on précisé, un total de 289 foyers implantés dans différentes zones d'ombre relevant de cette commune. Le wali a instruit à l'occasion les responsables de la Sonelgaz de prendre en charge "urgemment" 88 foyers, qui n'ont pas été raccordés lors de cette cérémonie. Selon les explications fournies sur place, ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du quinquennat 2010/2014, a été lancé en février 2018, avec un délai prévisionnel d'exécution de trois mois. Il a accusé un retard de trois ans. D'un coût global de près de 60 millions de dinars, le projet a nécessité la réalisation d'un linéaire de 2,5 km pour le réseau de transport et 5,8 autres km pour celui de la distribution, a-t-on noté. Le taux de couverture en énergie électrique dans la wilaya d'El Tarf est actuellement de 98% alors que celui du gaz de ville a atteint 72%, a-t-on rappelé. Des instructions pour une meilleure prise en charge des préoccupations des populations des zones d'ombre ont été, également, données par le wali qui a, par ailleurs, procédé à l'inauguration d'un stade communal au niveau de cette commune frontalière avant de visiter la zone d'ombre Henachir dans la commune de Ain Kerma.

## POUR RELANCER L'ÉCONOMIE À ANNABA Réhabilitation des zones industrielles

L'aménagement et la réhabilitation des zones industrielles destinées à accueillir des investissements constituent un des principaux axes de la relance et de dynamisation de l'économie, a affirmé lundi, le wali d'Annaba, Djamel Berimi, au cours d'une rencontre avec les acteurs de divers secteurs. Dans la zone industrielle Ain Sayd occupant 13 ha, les efforts sont orientés vers le raccordement de cette zone au réseau d'électricité pour y relancer les projets d'investissements programmés, a déclaré le wali, assurant que des opérations d'aménagement et de réhabilitation ont été engagées dans les autres zones industrielles dont celles de la région de Tréat. Des poursuites judiciaires ont été engagées contre 70 investisseurs ayant bénéficié de terrain mais n'ont pas concrétisé leurs projets en vue de récupérer ce foncier et le réattribuer à des porteurs de projets d'investissement réalisables, a-t-il fait savoir. Le wali a appelé à définir les potentialités et opportunités d'investissement offertes dans les divers secteurs notamment l'industrie, le tourisme et l'agriculture et a mis l'accent sur le rôle de l'université à travers notamment son incubateur des entreprises et startups.



## IL SERA INVESTI LE 20 JANVIER, SOUS HAUTE GARDE

# Biden et l'Amérique unie

**Le président élu Joe Biden cherchera à promouvoir un message d'unité lors de sa prestation de serment le 20 janvier à Washington, où le dispositif de sécurité sera augmenté suite aux violences intervenues au Capitole le 6 janvier.**

**C**ritiqué pour avoir tardé à déployer la Garde nationale lorsque des partisans du président Donald Trump ont violemment envahi le siège du Congrès, le Pentagone a autorisé le déploiement de 15.000 soldats dans la capitale américaine pour cette cérémonie. Quelque 6.200 militaires de la Garde nationale sont déjà présents à Washington et ils seront 10.000 dès ce week-end. Environ 5.000 soldats supplémentaires pourront les rejoindre le 20 janvier. Ce jour-là, Joe Biden prêtera serment sur le thème de l'"Amérique unie", a fait savoir lundi le comité d'organisation de la cérémonie, et s'emploiera à donner l'exemple une fois investi, en se rendant immédiatement au cimetière national d'Arlington avec trois de ses prédécesseurs: Barack Obama, Bill Clinton et George W. Bush.

### LANCER UN APPEL À L'UNITÉ

Il y déposera alors une gerbe sur la tombe du soldat inconnu et s'adressera à une Amérique meurtrie et divisée pour lancer d'une même voix un appel à l'unité. Tous les quatre ans, des centaines de milliers de spectateurs se pressent dans la capitale fédérale américaine pour assister à la prestation de serment, mais l'accès sera cette année limité en raison de la pandémie, qui a coûté la vie à plus



de 375.000 personnes aux Etats-Unis. La maire de Washington, Muriel Bowser, a exhorté lundi les Américains à ne pas se rendre à cette cérémonie, et à "participer de façon virtuelle" en la suivant en ligne ou à la télévision. Lors de sa conférence de presse, elle a précisé avoir demandé une pré-déclaration d'état d'urgence de

la part de Donald Trump afin de débloquent des fonds de sécurité, et avoir requis auprès du ministère de la Sécurité intérieure l'extension de la période de sécurité spéciale liée à la prestation de serment.

De nouveaux appels à agir, le 17 janvier, ont commencé à circuler dès la semaine dernière sur les réseaux sociaux, faisant craindre de nouvelles violences. Muriel Bowser a aussi appelé à annuler toutes les autorisations de rassemblement pendant cette période. La structure censée accueillir la cérémonie d'investiture avait été envahie par des milliers de manifestants le 6 janvier, appelant à ce que Donald Trump reste au pouvoir.

Le futur président démocrate a la lourde responsabilité de panser les plaies de l'Amérique, victime de crises économique et sanitaire, divisée par une élection et de fortes tensions raciales. Le président sortant Donald Trump a fait savoir qu'il ne participerait pas à la cérémonie. Son absence le 20 janvier "est une bonne chose", a estimé M. Biden. L'ex-président démocrate Jimmy Carter sera aussi absent en raison de son grand âge, 96 ans.

AFP

### SANS DONNER LES MOTIFS DE SON DÉPART

## Le ministre de la Sécurité intérieure Chad Wolf démissionne

Le ministre par intérim de la Sécurité intérieure des Etats-Unis, Chad Wolf, a annoncé lundi sa démission, a annoncé à l'AFP un responsable de ce puissant ministère sans donner de motif à son départ. Chad Wolf, qui occupait ce poste depuis novembre 2019, avait critiqué la semaine dernière l'invasion "tragique" du Capitole par des partisans du président Donald Trump. Il part alors que de nouvelles menaces pèsent sur la prestation de serment du président élu Joe Biden, qui doit se tenir à Washington le 20 janvier.



## FACE AU CANDIDAT DU POUVOIR AU NIGER

# L'opposition appelle à une coalition

L'opposition nigérienne a appelé dimanche les candidats qualifiés pour le second tour de la présidentielle prévu le 21 février à se rallier à l'ex-président Mahamane Ousmane, arrivé deuxième, face à Mohamed Bazoum, le candidat du pouvoir arrivé en tête. Rassemblés au sein de la coalition Cap 20-21, dix-huit partis d'opposition dont celui de M. Ousmane ont lancé "un appel à la responsabilité civique à toutes les forces politiques du Niger (...) de se joindre à ce combat ultime", selon un texte lu dimanche au Palais des sports de Niamey devant plus de 3.000 personnes. Mohamed Bazoum, ancien ministre de l'Intérieur et candidat du pouvoir, est arrivé largement en tête du premier tour fin décembre avec 39,33% des suffrages. L'ex-président Mahamane Ousmane a lui été crédité de 16,99%. Ils doivent enga-

ger des négociations avec les 28 autres candidats malheureux, mais elles s'annoncent compliquées dans ce pays où les alliances se font et se défont rapidement. Cap 20-21 a appelé "tous les candidats opposés à la validation de la candidature (de M. Bazoum par la Cour constitutionnelle à) rallier le camp de l'alternance". Mohamed Bazoum est arabe, une ethnie minoritaire au Niger, ce qui lui vaut des accusations sur ses origines "étrangères". La coalition, qui a dénoncé des irrégularités lors du premier tour, a d'ores et déjà menacé de ne pas reconnaître les résultats du second tour s'il n'est pas "transparent et honnête, sans bourrages d'urnes". Mahamane Ousmane et Hama Amadou, le plus farouche opposant écarté du scrutin pour sa condamnation à un an de prison pour une affaire de trafic de bébé, étaient présents physique-

ment dimanche. Le second avait appelé à voter pour le premier. Cap 20-21, lancée en septembre dans le but de soutenir le candidat le mieux placé pour le second tour, avait quatre autres candidats au premier tour: Ibrahim Yacouba (5,38%), Omar Hamidou Tchiana (1,6%), Djibrilla Baré Maïnassara (0,36%), et Amadou Boubacar Cissé (0,35%). Plus tôt dimanche, dix autres candidats parmi lesquels l'ancien président Salou Djibo ont formé une autre alliance, l'Alliance des candidats pour le changement (ACC). Ceux-là, dont le score total est de moins de 10% au premier tour, veulent "proposer" leur soutien "à tout candidat qui serait intéressé par notre contribution dans l'optique de conquérir", sous réserve qu'une fois élu, il exerce "conjointement le pouvoir" avec eux, selon un communiqué.

## OPÉRATION FRANÇAISE AU MALI

# La moitié des Français opposés

La moitié des Français désapprouvent l'intervention française au Mali, pour la première fois depuis le début de l'opération antijihadiste entamée en 2013, selon un sondage publié lundi soir par le magazine Le Point et réalisé par l'institut Ifop. Huit ans après le déclenchement de l'opération Serval lancée pour aider le Mali à repousser une offensive de groupes armés islamistes, 51% des Français interrogés (soit la moitié, avec les marges d'erreur) ne sont "plutôt pas" ou "pas du tout" (19%) favorables à l'intervention militaire française dans ce pays où se concentre l'essentiel de la force Barkhane (qui a succédé à Serval en 2014), dont le périmètre d'action couvre cinq pays du Sahel (Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad, Mauritanie). Quelque 49% des sondés s'y disent toujours favorables, alors qu'ils étaient 73% en février 2013, au lendemain de la libération de Tombouctou, et 58% fin 2019, juste après la mort de 13 soldats français au Mali dans la collision de deux hélicoptères. Ce sondage, réalisé début janvier, intervient après deux attaques jihadistes au Mali qui ont fait un total de cinq morts côté français, et à l'heure où la France réfléchit à une réduction de ses troupes au Sahel. L'enquête a été conduite en ligne du 5 au 6 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 1.004 personnes, selon la méthode des quotas.

ONU

## Antonio Guterres candidat à un second mandat

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, 71 ans, a annoncé aux Nations Unies sa candidature à un second mandat de cinq ans pour la période 2022-2026, a annoncé lundi son porte-parole, Stéphane Dujarric. M. Guterres a affirmé à la présidence de l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité qu'il était "disponible pour un second mandat comme secrétaire général des Nations Unies si telle est la volonté de leurs Etats membres", a déclaré le porte-parole lors de son point-presse quotidien. Selon des diplomates, Antonio Guterres a fait part vendredi aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité de son souhait de rempiler pour un deuxième mandat. Cette position a été exprimée auprès de la Chine, des Etats-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de la Russie, lors d'un déjeuner organisé au sein de sa mission par l'ambassadeur chinois auprès des Nations unies, Zhang Jun.

Apprécié des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, l'expression de son souhait de rester à la tête de l'ONU n'a pas suscité d'opposition particulière à ce stade, selon des diplomates. Il est traditionnel pour un secrétaire général de l'ONU de faire les deux mandats maximum autorisés à la tête de l'Organisation et le souhait exprimé par Antonio Guterres n'est pas une surprise. Avant l'élection présidentielle américaine, des ambassadeurs avaient confié à l'AFP qu'il n'entendait pas s'engager dans cette voie si Donald Trump devait être réélu à la tête des Etats-Unis. Favorisant l'unilatéralisme, la politique du président américain sortant a bridé l'action du secrétaire général, l'obligeant à tenter de limiter en permanence les entailles faites par Washington à la coopération multilatérale, moteur de l'ONU. Plusieurs ONG ont ainsi critiqué un faible engagement apparent en faveur des droits humains, ce dont Antonio Guterres, adepte de la diplomatie en coulisses, s'est défendu, assurant qu'il en parlait au plus haut niveau lors de ses entretiens avec les dirigeants du monde.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS  
 DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
 WILAYA DE KHENCHELA

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 40801500940090  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES**  
 N° 01/2021

Dans le cadre de l'opération : Réalisation et suivi Du Dédoublement De La RN 88 Reliant Kais – Limite Wilaya De Batna Sur 18 Km

- Le Wali de la Wilaya de Khenchela représenté par le directeur des travaux publics, invite (en Avis D'appel D'offre Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales) pour la réalisation du projet suivant :

**Projet :**

**Lot N°01:** Réalisation Du Dédoublement De La RN 88 Reliant Kais – Limite Wilaya De Batna du (Pk 0 +000 Au Pk 07+000) Sur 07 Km

**Lot N°02:** Réalisation Du Dédoublement De La RN 88 Reliant Kais – Limite Wilaya De Batna du (Pk 07 +000 Au Pk 14+000) Sur 07 Km

**LOT N° 03:** Réalisation Six (06) ouvrages d'arts dans les points Kilométrés suivant:

\*-PK 1 + 600

\*-PK 2 + 000

\*-PK 3 + 100

\*-PK 8 + 700

\*-PK 10 + 000

\*-PK11+000

**Lot N°04:** Réalisation Du Dédoublement De La RN 88 Reliant Kais – Limite Wilaya De Batna du (Pk 14 +000 Au Pk 18+000) Sur 04 Km

\* Seule les entreprises ou sociétés intéressées par l'avis d'appel d'offre ouvert avec Exigence De Capacités Minimales qui correspondent aux conditions suivant :

**Conditions d'éligibilité :**

\*-Pour les lots 01 et 02 :

- Les entreprises qualifiées principalement en travaux publics catégories six (06) ou plus.
- possédant une station d'enrôlé, justifiée par un PV d'huissier de justice, ou PV de commissaire procureur en cours de validité, soit une année (1 année) au maximum à la date d'ouverture des plis.
- un (Finisseur) justifié par une carte grise en toute propriété au facture d'achat.
- Avoir réalisé un projet portant : la réalisation d'un dédoublement d'une route sur 04 km ou plus en un seul lot durant les dix (10) dernières années (2011-2020) justifié par une attestation délivrée par le maître d'ouvrage.

\*- Pour le lot N° 03 :

- Les entreprises qualifiées principalement en travaux publics catégories sept (07) ou plus.
- avoir réalisé un projet portant la réalisation d'un ouvrage d'art (pont à poutre) en béton armé au précontraint (au moins 01 projet) durant les dix (10) dernières années (2011 - 2020) justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage.

\*- Pour le lot N° 04 :

- Les entreprises qualifiées principalement en travaux publics catégories six (06) ou plus.
- possédant une station d'enrôlé, justifiée par un PV d'huissier de justice, ou PV de commissaire procureur en cours de validité, soit une année (1 année) au maximum à la date d'ouverture des plis.
- un (Finisseur) justifié par une carte grise en toute propriété au facture d'achat.
- Avoir réalisé un projet portant : la réalisation d'un dédoublement de route, évitement, contournement sur 02 km ou plus en un seul lot durant les dix (10) dernières années (2011-2020) justifié par une attestation délivrée par le maître d'ouvrage.

Les entreprises peuvent retirer le dossier de soumission auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Khenchela route Mekizra – Service d'Administration et des Moyens – bureau des marchés

Les offres doivent contenir les documents en vigueur suivants:

- \*- **LE DOSSIER DE CANDIDATURE:** contient
  - 1- Une déclaration de candidature, dûment renseignée, signée, paraphée et datée.
  - 2- Une déclaration de solvité, dûment renseignée, signée, paraphée et datée.
  - 3- Les statuts pour les sociétés.
  - 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
  - 5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant :
    - a/ Capacités professionnelles : un certificat de qualification et de classification professionnels de catégorie six (06) ou plus (activité principale Travaux Publics) Pour les lots 01 et 02 et 04, catégorie sept(07) ou plus (activité principale Travaux Publics) Pour le lot 03.
 (pour le reste des documents constituant le dossier de candidatures voir l'article 08 page 08 du présent cahier des charges)
- \*- **L'OFFRE TECHNIQUE :** contient
  - la déclaration à soumettre renseignée, signée, paraphée et datée
  - tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justifiant conformément à l'article 78 du D.P 15/047 (voir annexe 01 , 02 )
  - Le Cahier des charges paraphé, signé et daté (CCAG – CPC- CPS) portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
  - L'instruction aux soumissionnaires signée, paraphée et datée
- \*- **L'OFFRE FINANCIERE :** contient
  - La lettre de soumission dûment signée, paraphée et datée
  - Le bordereau des prix unitaires renseigné, paraphé, signé et daté
  - Le devis quantitatif et estimatif renseigné, paraphé, signé et daté.
  - la décomposition de prix globale et forfaitaire.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la désignation de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et autographe, comportant la mention « à ouvrir après la soumission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offre n°1, objet de l'appel d'offres »

Le délai de préparation des offres est fixé à (30 jours) à compter de la première date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'administration reçoit les plis portant la mention ci-dessus le jour de dépôt des offres à 14<sup>h</sup> 00 (Quatre heures). L'ouverture des plis techniques, financiers et Candidature) se fait en une seule séance publique au siège de la direction des Travaux Publics de la wilaya de Khenchela, le jour & dépôt à 14h15.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant (03mois) Le délai de préparation des offres) à compter de la date de dépôt des offres.

**N.B :**

- Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié l'ouverture des plis se fera le premier jour ouvrable qui suit.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 WILAYA DE TIPAZA  
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

**Avis d'attribution provisoire du marché**

NIF : 0998420/9001815

En application des dispositions de l'article 65 du décret N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, relatif à la réalisation de 50000 m<sup>3</sup> de béton accessible au service de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à l'office wilaya de Tipaza :

**LOT : MUE DE CLATURE + RESTE A REALISER DES TRAVAUX DE VED**

Paru dans les quotidiens nationaux Paru dans les quotidiens nationaux « El Hayat » au date du 17/11/2020 et « Crésus » en date du 17/11/2020 et dans le BOMOP.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, le marché a été attribué provisoirement à l'entreprise désignée ci-après conformément aux paramètres suivants :

Lot	Entreprise	Montant (DA) En TTC	Délais De livraison	NIF	Critères de choix
LOT MUE DE CLATURE + RESTE A REALISER DES TRAVAUX DE VED	ABDOUNT AISSA	21.832.275,99	3 mois et 15 jours	178424100013143	Entreprise qualifiée techniquement la moins disante

Conformément à l'article 82 du décret N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de la Direction des équipements publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres, par écrit.

Pour toute éventuelle contestation du choix, un recours peut être introduit auprès de la commission des marchés publics siéant au siège wilaya de TIPAZA cité administrative dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse ou le BOMOP et ce conformément aux dispositions de l'article 82 du décret N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Si le 10<sup>ème</sup> jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est reportée au jour ouvrable suivant.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 Ministère de la Justice

COUR DE BÉCHAR  
 SECRETARIAT GENERAL  
 NIF : 08017301140

**AVIS D'INFRACTUEUSITE**

La Secrétariat générale auprès de la cour de Béchar informe l'ensemble des entreprises ayant participé dans le cadre de la consultation N°05/2020 portant sur l'entretien et le nettoyage des locaux et espaces du siège de la cour de Béchar, les tribunaux et annexes en relevant pour l'année 2021, que cette dernière **est déclarée infractueuse**, car aucune offre n'est déclarée conforme à l'objet du marché et au contenu du cahier des charges (l'article 40 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant le Code des Marchés Publics et des délégations de service publiques).

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant le Code des Marchés Publics et des délégations de service publiques:

1- Les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis dans les quotidiens et le «BOMOP».

2- Les soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission ministérielle des marchés du ministère de la justice sis à 23 RUE TALAB ABDELRAHMANE - Bâb El Oued -ALGER dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens et le «BOMOP».

TÉBESSA

## Saisie de 58 kg de mercure blanc argenté

La brigade criminelle relevant de la police judiciaire des services de la Sûreté de la wilaya de Tébessa a saisi 58 kg de mercure blanc argenté et mis fin à l'activité d'un réseau criminel organisé et spécialisé dans le commerce de ce métal liquide, a indiqué lundi, un communiqué de presse de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité. Ce réseau criminel organisé se compose de 6 personnes qui s'adonnent au transport et au commerce de cette substance hautement sensible, utilisée dans la fabrication d'armes de première catégorie, sans autorisation des autorités préalables, a précisé la même source. L'enquête dans cette affaire a permis d'identifier les membres de ce réseau criminel, appréhendés dans plusieurs wilayas du pays, après l'extension de la compétence territoriale des enquêteurs chargés de cette affaire, a-t-on fait savoir. Les présumés coupables seront présentés devant les autorités judiciaires compétentes dès le parachèvement des procédures judiciaires d'usage, a conclu le communiqué.

SÉCURITÉ DES CITOYENS

## Les forces de police appelées à poursuivre leurs efforts

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Khelifa Ounissi, a appelé lundi à Alger les forces de police à poursuivre leurs efforts et à accomplir leurs missions sur le terrain avec professionnalisme dans le cadre de l'application des lois de la République pour assurer la sécurité et la quiétude au sein de la société. Présidant la cérémonie d'ouverture des travaux du 5e Colloque national des chefs de services des wilayas de la Sûreté publique, en présence des directeurs centraux de la DGSN, suivis en direct par visioconférence par les inspecteurs régionaux de la police et les 48 chefs de Sûreté des wilayas, le DGSN a mis l'accent sur l'impératif de poursuivre "la mobilisation et l'exploitation optimale des moyens matériels et humains mis à la disposition des éléments de la Sûreté nationale au niveau des territoires de leur compétence à l'effet de contribuer au renforcement des efforts nationaux et de surmonter la situation sanitaire actuelle due à la COVID-19". M. Ounissi a indiqué que cette rencontre se veut "un espace important" pour évaluer les efforts consentis par les brigades opérationnelles de la police sur le terrain durant 2020 à la lumière du contexte sanitaire exceptionnel, se félicitant "des résultats concluants" réalisés en terme de lutte contre cette pandémie. Il a également salué "les efforts des différents services de police à travers le territoire national pour avoir accompagné les pouvoirs publics dans l'exécution des décisions réglementaires relatives à la limitation de la propagation de la Covid 19, aussi bien que ceux consentis en faveur de la sécurité des citoyens et de leurs biens". A cette occasion, le DGSN a donné des instructions aux chefs de services des wilayas en vue de "renforcer la prise en charge convenable des besoins des citoyens, notamment dans les quartiers populaires".

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## Le rôle de la femme rurale souligné

**La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a affirmé lundi à Jijel que "la femme rurale peut constituer un élément important dans l'équation économique".**

« La femme rurale peut devenir un acteur important dans l'économie nationale et dans les diverses activités », a considéré la ministre en visite dans la wilaya en compagnie du ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, pour présider le lancement de la campagne de sensibilisation nationale en direction de la femme rurale. Elle a également rappelé que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions pour intensifier les efforts afin d'impliquer la femme rurale à la vie économique, ajoutant que la caravane sillonnera les diverses wilayas du pays dans le but de présenter aux femmes habitant les localités reculées les différentes formes de soutien offertes par les pouvoirs publics pour élargir leurs activités et mieux connaître leurs besoins et leurs préoccupations. La caravane qui s'est ébranlée à partir de la Maison de la culture Omar Oussedik de la ville de Jijel en direction de la commune Ghebala, une des plus pauvres de la wilaya, était accompagnée d'une caravane médicale et d'une autre de solidarité avec les habitants des zones d'ombre pour notamment vacciner



les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques contre la grippe saisonnière et distribuer des couvertures et aliments aux familles démunies. La délégation ministérielle a notamment visité, à l'occasion des expositions de produits artisanaux et des réalisations des femmes rurales organisées dans le cadre de la célé-

bration du nouvel an amazigh à la Maison de la culture et dans le hall du siège de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM). Les deux ministres devront aussi visiter un atelier familial de poterie dans la commune de Sidi Abdelaziz et un autre de distillation des huiles végétales à El Milia.

TIZI OUZOU

## Quatre personnes mordues par un chacal enragé

Quatre personnes ont été mordues par un chacal enragé à Bouzguène, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou, dont une a été grièvement blessée, a-t-on appris, hier du président de l'Assemblée populaire communale (APC), Rachid Oudali. L'incident a eu lieu lundi, à hauteur du quartier "les Saâdi" au centre-ville de Bouzguène, lorsque "l'animal, qui est porteur de la rage, s'est attaqué à une femme, la blessant grièvement. Il s'est aussi attaqué à trois autres personnes" a indiqué M. Oudali. Des citoyens ont dû intervenir pour sauver la femme et neutraliser le chacal qui a été tué, a souligné le P/APC de Bouzguène, qui a ajouté que les services de la commune et de l'inspection vétérinaire de la subdivision agricole de cette même localité sont intervenus pour enterrer l'animal sauvage en utilisant de la chaux pour éviter tout risque de contamination et pour désinfecter les lieux. Les victimes de cette attaque ont été évacuées vers les structures sanitaires de Bouzguène où ils ont reçu le vaccin antirabique et les soins nécessaires, a-t-on appris de même source. En août dernier, une fille de 4 ans du village Tamaâssit est morte un mois après avoir été mordue par un chacal, a rappelé le chef de service prévention à la Direction de la santé et de la population de Idir Oulamara. Le responsable a rappelé que le chacal, qui est porteur de la rage, est vecteur de transmission de cette maladie aux chiens et chats qui, à leur tour, la transmettent aux animaux. La dégradation de l'environnement naturel du chacal et autres



animaux sauvages et la prolifération des décharges sont à l'origine de la présence de ces animaux sauvages en quête de pitance à proximité des habitations, a souligné De Idir Oulamara. Rappelons que la wilaya a enregistré en 2020 pas moins de 7 000 victimes de morsures d'animaux; il a tiré la sonnette d'alarme quant à l'ampleur que prend ce phénomène, ajoutant qu'il "est temps d'engager des mesures plus efficaces contre ce problème".

## Qahwa fi goubli | Un fond festif...

Une société n'est jamais totalement figée et ou monolithique. Elle évolue avec le temps sans pour autant égarer en chemin la quintessence de ses valeurs essentielles. Ainsi il est des fêtes qui ont une coloration religieuse et d'autres beaucoup plus festives. Mais même celles religieusement estampillées renferment une part appréciable du festif. Dieu lui-même ne voulant point entendre parler de tristesse ou de chagrin humain perpétuel. Raisons pour lesquelles le genre humain alterne dans son quotidien, sans doute pour trouver un meilleur équilibre joie et tristesse. Bien qu'il ait, de toute évidence un penchant pour la fête. De fait, Personne ne peut empêcher un peuple de faire la fête, c'est même son devoir que de le faire. D'abord parce que c'est un besoin pri-

maire et physiologique. Ensuite et ce qui est encore peut-être plus important que tout le besoin de se réconcilier avec lui-même et surtout corollaire immédiat récupérer ses vraies traditions et son authenticité qui l'arriment de fait et de droit à cet héritage ancestral si sacré et si convivial. Nonobstant bien sûr le fait patent et évident que cela fait partie intégrante de son patrimoine fut-il purement oral legs à conserver impérieusement, à perpétuer et, partant, à transmettre impérieusement aux générations montantes. Pour qu'il n'y ait ni cassure ni rupture transgénérationnelles préjudiciables pour le moins à l'incontournable cohésion sociale. Pourtant si prônée mais à d'autres fins sans doute par les politiciens en général... Dont les islamistes notamment qui

considèrent ce phénomène somme toute naturel chez tous les peuples normalement constitués de la planète comme une véritable hérésie et donc littéralement un déni de soi. Rien moins voyez-vous... Fermons vite cette ridicule parenthèse pour ne s'en tenir qu'à l'essentiel : reprendre langue, cœur et âmes confondus avec tous les éléments constitutifs de notre moi profond acquis précieux de tout le peuple n'en déplaise aux semeurs invétérés de zizanie... Raison majeure et tout indiquée qui m'offre ici l'occasion et l'opportunité de vous souhaiter à tous et à toutes en ce jour de l'an Amazigh le meilleur, rien que le meilleur, tout le meilleur. Enfin je préfère l'instantané à l'instantané...

Amar Zentar

## ALIMENTATION SAINE

## La cure détox après les fêtes

**Après l'enchaînement de menus festifs et caloriques, notre corps a besoin de faire une pause. Pour bien commencer cette nouvelle année, faites une cure détox d'après fêtes. Cap sur des aliments qui se digèrent facilement et donnent un coup de pouce aux organes éboueurs de l'organisme, notamment le foie.**

**A**près la fête... avec tous les excès que cela comporte. Lorsqu'on a un organisme fragile, c'est le foie qui souffre de la consommation de graisses, de protéines et de sucres. On se sent alors fatigué, épuisé, on souffre de migraines, des boutons apparaissent. Ces signes nous montrent que notre corps n'en peut plus : il faut le mettre au repos et le "nettoyer". Il est alors intéressant de suivre une cure détox.

**COMMENCER DÈS LE LENDEMAIN DES FÊTES**

L'objectif est de retrouver une alimentation saine pour purifier et détoxifier son organisme. Il faut faire très attention à ce que l'on met dans son assiette : manger peu et léger et mettre l'accent sur les légumes et les fruits.

Pour rattraper les écarts, l'idéal est de commencer une cure détox dès le lendemain des fêtes, pendant une semaine, voire dix jours. Plus vous commencez tard, plus la durée de la cure sera longue.

**LÉGUMES ET FRUITS À VOLONTÉ APRÈS LES FÊTES**

Le mot d'ordre : consommez beaucoup de légumes, cuits ou crus. Détox par excellence, ils contiennent tous les nutriments indispensables pour éliminer : du



potassium qui accélère le drainage, des fibres qui piègent les toxines et les évacuent dans les selles, des antioxydants qui réduisent les inflammations et boostent les organes émonctoires (le foie, les reins, les intestins, la peau et les poumons). Leurs fibres nourrissent aussi les bactéries amies de la flore intestinale, dont l'équilibre a été perturbé par l'abus de graisses et d'aliments protéinés des fêtes. On en consomme à chaque repas, en privilégiant les formes cuites, plus digestes.

Évitez les matières grasses, remplacez le beurre et la crème par des huiles végétales, cuisinez à la vapeur ou au four. Privilégiez les légumes les plus drainants, comme le chou, le brocoli, ou encore le poireau, le fenouil et les oignons si vous n'aimez pas les choux.

**RÉDUIRE SES PORTIONS DE PROTÉINES ANIMALES**

Les produits animaux acidifient l'organisme et sont, pour certains (fromages, charcuteries, viandes grasses...) riches en graisses saturées difficiles à digérer. Réduisez les portions, et « privilégiez les poissons blancs, les viandes maigres et les yaourts maigres. Réservez aussi les féculents pour le midi.

Plutôt que d'utiliser des compléments alimentaires, variez votre alimentation pour apporter à votre organisme toutes les propriétés dont il a besoin.

**BIEN S'HYDRATER TOUTE LA JOURNÉE**

Bien s'hydrater est dispensable pour éliminer : cela accélère la diurèse, fluidifie le sang, draine les toxines hydrosolubles et améliore le transit intestinal. Alors on veille à

boire au minimum 1,5 à 2 litres par jour, en étalant la consommation sur la journée et en privilégiant l'eau, les infusions et le thé.

Pour booster la détox, on commence la journée par le jus d'1/2 citron dans 1 verre d'eau tiède, et toute la journée on sirote un mix de 1 l composé aux deux tiers de thé vert, un tiers jus de raisin bio + le jus d'1 citron bio. Et, cela va de soi.

**NOTRE EXEMPLE DE MENU DÉTOX**

La cure détox pour remettre son organisme en forme après les excès est idéalement à débiter dès le lendemain des fêtes et à poursuivre pendant sept jours.

Chaque matin, prenez un demi-verre de jus de citron si vous ne souffrez pas d'acidité gastrique.

**AU DÉJEUNER**

Concoctez-vous des plats légers sur ce modèle typique détox :

- en entrée : des feuilles d'artichaut, des carottes et du radis noir ;
- en plat : une assiette végétarienne (céréales, soja, légumineuses...) ou du poisson grillé au four et parfumé aux herbes de Provence, servi avec des légumes de saison ;
- en dessert, optez pour un yaourt maigre et deux kiwis (ou deux clémentines).

**AU DÎNER**

Il est recommandé d'éviter les féculents le soir. Si vous le souhaitez, prenez une tranche de pain mais pas plus. Le dîner doit être très léger.

L'idéal est de manger une soupe : elle a tout bon pour drainer les déchets : de l'eau, des fibres tendres et des minéraux en pagaille, mais pas de gras, ni de sucre. Au menu chaque soir : 1 à 2 grands bols, sans ajouter de féculents ni de matières grasses, et en variant au maximum les légumes pour ne pas se lasser.

**AU COURS DE LA JOURNÉE**

Buvez le mix composé aux deux tiers de thé vert, un tiers jus de raisin bio + le jus d'1 citron bio, ou deux fois par jour un jus de fruits et de légumes de saison (betteraves ou carottes).

Le petit plus pour être en pleine forme : Agissez sur tout votre corps en faisant un peu de sport.

## TABAGISME

## Combiner e-cigarette et tabac classique ne réduit pas le risque cardiovasculaire

Pour les personnes qui utilisent les cigarettes électroniques sans pour autant renoncer aux cigarettes classiques dans l'espoir de limiter les conséquences sur leur santé cardiovasculaire, des chercheurs américains ont un message : cette habitude n'apporte en réalité aucun avantage.

Les maladies cardiovasculaires sont la principale cause de décès associée à la cigarette. Mais qu'en est-il de la cigarette électronique (e-cigarette) ? En effet, le « vapotage » devient de plus en plus populaire, notamment en tant que moyen pour réduire la consommation de tabac, mais la communauté scientifique en sait peu sur ses effets précis sur la santé cardiovasculaire. Une nouvelle étude menée par des chercheurs de la Boston University School of Public Health (BUSPH), publiée dans la revue *Circulation* révèle que le vapotage ne réduit peut-être pas le risque de maladie cardiovasculaire de la manière dont la plupart des adultes les utilisent : en combinaison avec la cigarette classique. La double utilisation cigarettes/cigarettes électroniques semble être aussi nocive

pour la santé cardiovasculaire que le tabagisme exclusif. Les personnes qui « vapotent » et qui fument également des cigarettes traditionnelles. Si les e-cigarettes sont utilisées pour arrêter de fumer, la cigarette devrait être totalement remplacée et un plan visant à se libérer de tous les produits du tabac devrait être conseillé.

**INFLAMMATION, STRESS OXYDATIF : DEUX CONSÉQUENCES MESURABLES**

Le long délai entre l'exposition au tabac et la survenue de maladies cardiovasculaires rend difficile le fait de mesurer à court terme la façon dont les nouveaux produits du tabac, comme les cigarettes électroniques, affectent la santé cardiovasculaire. C'est pourquoi les chercheurs ont plutôt recherché chez tous ces volontaires la présence de deux biomarqueurs (caractéristique mesurable avec précision, utilisée comme indicateur d'une fonction du corps, d'une maladie ou de l'action d'un médicament) précis : l'inflammation cardiovasculaire et le stress oxydatif, deux prédicteurs connus d'événements cardio-

vasculaires tels que les crises cardiaques (infarctus du myocarde) et l'insuffisance cardiaque.

Ils ont alors constaté que les participants qui vapotaient exclusivement n'étaient pas plus susceptibles de souffrir d'inflammation cardiovasculaire ou de stress oxydatif que les participants qui ne fumaient pas et qui ne vapotaient pas. Mais les participants qui fumaient et vapotaient à la fois n'étaient pas moins susceptibles de montrer ces biomarqueurs que les participants qui fumaient exclusivement des cigarettes traditionnelles. Les chercheurs ont ensuite effectué des analyses de sensibilité approfondies pour tenir compte d'autres facteurs de risques connexes, y compris l'utilisation d'autres produits du tabac.

**MÊME LE VAPOTAGE SEUL N'EST PAS SANS RISQUE**

Dans toutes ces analyses, les résultats étaient les mêmes : la double utilisation cigarettes électroniques/cigarettes traditionnelles a montré le même niveau de risques

de maladies cardiovasculaires que le tabagisme exclusif. La conclusion selon laquelle les niveaux étaient similaires entre les utilisateurs exclusifs de cigarettes électroniques et les non-utilisateurs (pas de cigarettes ni d'e-cigarettes) est inattendue. Mais l'utilisation exclusive de cigarettes électroniques était rare dans notre échantillon, donc des études supplémentaires sont nécessaires. Nous savons qu'une variété de composants nocifs ou potentiellement nocifs a été trouvée dans les aérosols de e-cigarettes tels que les composés organiques volatils, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et les métaux bien qu'à des concentrations plus faibles que les cigarettes. L'utilisation de ces produits n'est donc pas sans risques. L'équipe scientifique précise qu'un nombre croissant de recherches pointe vers d'autres domaines de la santé lésés par le vapotage, et ce n'est pas la première fois qu'elle-même travaille sur ce sujet puisque l'une de ses précédentes études indiquait que le vapotage seul peut augmenter le risque de maladie respiratoire de plus de 40%.

## PATRIMOINE CULTUREL

## A préserver et à réhabiliter

*La préservation et la réhabilitation du patrimoine culturel matériel ou immatériel doivent être l'affaire de tous, notamment la société civile, a affirmé, hier, depuis Ghardaïa, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda.*



Intervenant en marge de la deuxième journée de sa visite des sites et monuments historiques dans la wilaya, la ministre a insisté sur le rôle de la société civile et de la population locale, conjugué à celui des pouvoirs publics pour la préservation, la réhabilitation et la valorisation du patrimoine culturel national. "La population locale, particulièrement le tissu associatif, doit jouer son rôle en matière de sauvegarde et de réhabilitation du patrimoine historique et culturel, hérité des aïeux et de sa valorisation", a-t-elle souligné.

En visitant dans la capitale du M'zab la place emblématique du Souk ainsi que la

mosquée du Ksar de Ghardaïa, Mme. Bendouda a insisté sur la nécessité de mettre en valeur et de promouvoir les monuments historiques, notamment les sites religieux et mortuaires classés ainsi que les sites culturels, afin de renforcer l'attractivité de la région et favoriser le tourisme culturel.

## RÉHABILITATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

La ministre de la Culture et des Arts a ordonné le lancement des travaux de réhabilitation de quelques monuments historiques mortuaires et religieux du M'zab affectés par la décrépitude et la

dégradation, et ce avec la participation du mouvement associatif et de l'autorité religieuse des "Azzaba", pour les valoriser sur la base du principe du respect de la matière originale.

Elle a également salué la gestion intégrée, par une approche participative et de concertation avec les différents intervenants locaux, pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine de la région.

## LE M'ZAB, UNE ÉCOLE DE CONSERVATION

"Le M'Zab fait école et constitue un exemple en termes de conservation des monuments historiques et des sites classés ainsi que de la valorisation du patrimoine matériel et du bâti historique qui constituent l'identité civilisationnelle de la population et peuvent contribuer à la création de la richesse et au développement du pays", a-t-elle indiqué.

Poursuivant sa visite dans la wilaya, Mme. Bendouda a assuré les habitants de la nouvelle localité d'Oued Nechou de l'ouverture prochaine d'une bibliothèque de proximité dont les travaux ont été achevés et les équipements réceptionnés.

Elle a promis, à l'occasion, d'appuyer une association locale spécialisée dans la préservation des manuscrits. La ministre de la Culture et des Arts s'est aussi rendue dans la commune d'El-Atteuf où elle a visité le Ksar et le site funéraire de Hadj-Brahim, avant de poursuivre sa visite dans le Ksar de Béni-Isguen et d'assister aux festivités marquant la célébration du nouvel an amazigh (Yennayer 2971).

## BENNABI ET LES SCIENCES HUMAINES

## Entre le cartésien et le rationnel



La formation scientifique de Malek Bennabi lui a permis de faire des applications dans le domaine des sciences humaines, ont affirmé lundi à Alger des professeurs et chercheurs lors d'une Conférence nationale sur la terminologie scientifique et son emploi dans la pensée de Bennabi. Les participants à cette conférence, organisée par le Haut conseil islamique (HCI), ont souligné que le lecteur de l'oeuvre de Malek Bennabi "prend tout de suite conscience que l'auteur adopte une méthodologie scientifique dans les oeuvres qu'il a vouées à l'humanité et à la civilisation", arguant qu'il s'agit d'une méthodologie acquise tout au long de sa formation scientifique de base (génie électrique). "Nombreux sont ceux qui ignorent que Malek Bennabi était un chercheur scientifique et non pas uniquement un penseur en philosophie ou en civilisation", a indiqué à cet effet, le président du HCI Bouabdallah Ghlamallah, soulignant l'importance de ce genre de rencontres dans la vulgarisation de ses oeuvres afin de mieux en tirer profit, eu égard aux importantes idées qu'elles renferment, puisées de la réalité des sociétés musulmanes. Pour sa part, Dr. Amar Talbi, vice-président de l'Association des oulémas musulmans algériens a affirmé que Malek Bennabi, ce penseur dont il était un jour le disciple "a veillé à utiliser les formes et les équations mathématiques dans les sciences humaines, ce qui lui a valu des idées autonomes dans le domaine intellectuel, comparables à la réalité mathématique". Dans cette même perspective, Dr. Saïd Moulay enseignant à l'Université des sciences et de la technologie (USHTB) Houari Boumediene et également disciple du penseur a évoqué "le traitement de Malek Bennabi des problèmes civilisationnels à la lumière des concepts scientifiques". Il a cité, dans ce cadre, son livre "Le phénomène coranique" qui renferme dans son premier chapitre les déterminants méthodologiques utilisés dans son livre, ce qui confirme son recours à "un mode scientifique encore plus palpable dans les concepts utilisés dans ses autres ouvrages". La conférence à laquelle ont pris part plusieurs professeurs et penseurs, intéressés par la pensée de Malek Bennabi a été une occasion pour débattre des concepts utilisés par le penseur dans ses ouvrages qui n'ont pas échappé à la critique de certains participants. En effet, certains conférenciers ont souligné "l'importance d'accepter la critique de ce penseur et de ne pas exagérer dans la sacralisation de ses oeuvres", arguant que lui-même prônait le principe de la critique constructive des idées dans les questions liées à la civilisation et à l'humanité.

## «YENNAYER 2971»

## Un programme culturel prolifique

«Yennayer 2971», un programme culturel prolifique, comprenant des expositions sur une variété d'activités culturelles et artisanales liées aux différents métiers traditionnels, a été inauguré lundi à Alger dans le cadre des célébrations de Yennayer 2971. Accueilli au Centre commercial de l'Office Riadh El Feth (Oref), ce programme qui s'étend jusqu'au 16 janvier en cours, présente quelque aspects de la culture et de la tradition berbères, faisant découvrir aux visiteurs, relativement nombreux, un savoir-faire ancestral appelé à être sauvegardé et mis en valeur.

À l'entrée du Centre commercial de l'Oref, des pièces musicales du chantre de la chanson algérienne moderne d'expression kabyle, Idir, et du groupe "Djurdjura", diffusées en boucle, annoncent les atmosphères joyeuses et festives de la célébration, également embellie par une installation de lumières multicolores et vives. Retenant toute l'attention des visiteurs, Houda Seghour, jeune chanteuse promise à une belle carrière, soutenue au clavier par le maestro musicien chevronné, Mouloud Oubraham, a entonné, avec une voix suave et cristalline, "Al khirinou", "assendou" et "A vavainouva" d'Idir, réussissant à créer un climat de convivialité très apprécié par l'assistance qui a longtemps applaudi les deux artistes. Le public a ensuite pu découvrir les différents stands, célébrant Yennayer 2971, une date à la double dimension culturelle et historique.

## DÉCOUVRIR ET APPRÉCIER LES ARTS CULINAIRES...

Ainsi, faisant le tour de cette grande exposition, les visiteurs pouvaient découvrir et apprécier les arts culinaires avec en tête le couscous, les bijoux berbères modernes, le crochet macramé, l'art acrylique pouring et la résine artistique, l'art de la peinture artistique, les pâtisseries sans gluten et lactose, les robes kabyles, les burnous et les tenues traditionnelles, la poterie et l'art du cuivre traditionnels, les textiles et tapis,



l'aromathérapie et la fabrication d'eau de rose. Deux ateliers sont prévus durant cette manifestation liés notamment à l'apprentissage de la poterie traditionnelle, encadré par Belkacem Bensmaïl et Mouloud Tebbiche, et la préparation du couscous, dirigé par la Cheffe Selma Benghazel.

Organisé par l'Oref, en collaboration avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, et la Chambre de l'Artisanat et des Métiers de la wilaya d'Alger, le programme "Yennayer 2971" a été étreint par les représentants de ces trois institutions, entourés par des groupes de différentes sections de scouts musulmans algériens de la wilaya d'Alger.



## REAL MADRID

# Le prix XXL de Mbappé

**Le Real est ainsi prêt à déboursier entre 150 et 222 millions d'euros pour attirer le meilleur buteur de Ligue 1.**

**L**e Real Madrid fourbit ses armes. A cinq mois du coup d'envoi du mercato estival, le club merengue se prépare à passer à l'offensive afin d'attirer Kylian Mbappé.

Le champion du monde tricolore constitue toujours la priorité de recrutement des champions d'Espagne et les dirigeants madrilènes sont prêts à y mettre le prix. Alors que l'ancien Monégasque n'a plus que dix-huit mois de contrat avec le PSG et qu'il a perdu de sa superbe, le Real est ainsi prêt à déboursier entre 150

et 222 millions d'euros pour attirer le meilleur buteur de Ligue 1. Et ce malgré la crise provoquée par la pandémie de coronavirus. A en croire les calculs de l'Observatoire du football, la valeur de Kylian Mbappé est d'ailleurs estimée à 149,4 millions d'euros, ce qui en fait le cinquième joueur le plus cher du moment.

### 150 M€ DE RECETTES ATTENDUS

L'arrivée de Kylian Mbappé aura donc un coût et ce d'autant plus si l'on prend en compte les exigences financières de l'ancien Monégasque, à même de faire tiquer les joueurs madrilènes. Mais le Real a déjà tout prévu, selon le quotidien madrilène AS. Après être parvenu à ne pas dépenser le moindre euro cet été sur le front des transferts, le Real espère

vendre plusieurs joueurs indésirables aux yeux de Zinedine Zidane afin d'amasser un nouveau trésor de guerre. Plusieurs joueurs sont concernés parmi lesquels Gareth Bale, Dani Ceballos, Brahim Diaz, Marcelo, Luka Jovic ou Isco. A en croire les estimations - optimistes - du camp madrilène, le Real pourrait récolter quelque 150 millions d'euros.

De quoi effectivement financer une partie non négligeable de l'opération. Mais l'été dernier, le Real espérait déjà emmagasiner quelque 200 millions d'euros de recettes lors du mercato et n'ont finalement pas atteint la barre des 100 millions. Surtout, les nombreux départs voulus par les Madrilènes, Zinedine Zidane en tête, semblent peser dans la première moitié de saison compliquée des champions d'Espagne, dont l'effectif apparaît trop juste en nombre.

## PARIS SG

# Kean plus fort que Mbappé et Neymar !

Neymar toujours sur le flanc et Kylian Mbappé une nouvelle fois en manque de réussite, le PSG n'en a pas moins signé un large succès, samedi, à l'occasion de la 19e journée de Ligue 1. Opposé au Stade Brestois au Parc des Princes, le club de la capitale a signé sa première victoire en 2021 et la première de l'ère Pochettino en s'imposant 3-0. Une victoire notamment marquée par la rentrée très réussie de Mauro Icardi. Remplaçant au coup d'envoi, l'Argentin n'en a pas moins signé un but et une passe décisive après avoir remplacé Moïse Kean peu après l'heure de jeu. L'ancien Milanais a été bien inspiré de briller tant celui qui a été recruté lors du dernier mercato estival pour jouer les doublures n'en finit plus de marquer des points. Face à Brest, le joueur prêté par Everton a certes rare-

ment été à son avantage. Il n'en a pas moins ouvert le score grâce à un but plein d'opportunité après une tête sur le poteau de Marquinhos. De quoi afficher 9 buts en Ligue 1 à son compteur personnel, ce qui constitue déjà son meilleur total en carrière.

### 9 BUTS EN 15 TIRS CADRÉS

Et la prouesse de l'international italien est d'autant plus impressionnante que ces 9 buts ont tous été inscrits dans le jeu. Personne ne fait mieux en Ligue 1. Kylian Mbappé (12 buts), Boulaye Dia (12 buts) et Memphis Depay (11 buts) le devancent certes au classement des buteurs mais ils le doivent en partie aux nombreux penaltys transformés. Moïse Kean partage néanmoins cet honneur avec Karl Toko-Ekambi et Kevin Volland,

eux aussi auteurs de 9 buts dans le jeu. Avec néanmoins un temps de jeu bien plus conséquent puisque les deux hommes affichent respectivement 1259 et 1222 minutes de présence contre 906 pour l'attaquant parisien. Autre preuve de sa redoutable efficacité, Moïse Kean a marqué ses 9 buts en 31 tirs dont 15 cadrés, l'attaquant transalpin prenant en moyenne 2,3 tirs par match (contre 3,3 pour Kylian Mbappé ou 4,1 pour Memphis Depay) Et ses réalisations s'avèrent le plus souvent précieuses puisque si ce n'est son but inscrit en fin de match contre Strasbourg, le score est à chaque fois indécis lorsqu'il fait trembler les filets adverses. Un atout de plus dans son jeu alors que Mauricio Pochettino va devoir désormais trancher entre Moïse Kean et Mauro Icardi.

## FC BARCELONE

# 2 grosses primes pour Messi

L'avenir de Lionel Messi est sur toutes les lèvres à Barcelone en ce moment. Prolongera-t-il l'aventure avec l'écurie blaugrana, alors que son contrat expire en juin ? Quoi qu'il en soit, le quotidien catalan La Vanguardia a dévoilé les chiffres de sa dernière prolongation de contrat, qui remonte à 2017. On apprend donc que l'Argentin touche 100 millions euros annuels brut, ce qui était déjà plus ou moins connu de tous. En revanche, le média dévoile qu'en plus de ce salaire conséquent, l'Argentin a également deux bonus colossaux dans son contrat, tous deux s'élevant à 39 millions d'euros. Le premier, il l'a déjà touché ; c'était la prime de prolongation de son contrat. Le deuxième, du même montant, est une sorte de prime récompensant sa fidélité et son parcours au club, qu'il doit toucher en fin de saison. La situation financière fait qu'il empochera cette somme de façon décalée.

### ETO'O MISE SUR ANSU FATI

L'avenir de Lionel Messi au Barça est de plus en plus incertain. Samuel Eto'o a déjà trouvé son successeur dans l'effectif barcelonais. Eto'o pense qu'Ansu Fati peut être la prochaine grande star du club, celui qui prendra la relève de Lionel Messi. « Je pense qu'il est celui de l'avenir. (...) Il fait actuellement des choses



incroyables, donc je pense que le club doit vraiment le préparer et prendre bien soin de lui. (...) Espérons que ce soit lui qui prenne la relève de Messi. » a lancé l'ex-international camerounais (118 sélections) dans un entretien à SPORT-bible. Enrôlé en février 2020, Martin Braithwaite a suscité beaucoup d'interrogations au moment de son arrivée au

Barça. Recruté pour 18 millions d'euros, le joueur n'a inscrit que 5 buts en 19 matches cette saison. Pour renforcer le secteur offensif, Ronald Koeman voudrait recruter un autre attaquant comme Memphis Depay. Cependant, le club devra dégraisser afin de renflouer les caisses et libérer de la masse salariale.

### BRAITHWAITE N'A PAS L'INTENTION DE PARTIR

D'après les médias catalans, Braithwaite se retrouverait ainsi poussé vers la sortie. Pourtant, l'ancien Toulousain ne prévoit pas de partir, lui qui bénéficie d'un contrat courant jusqu'en 2024. Dernièrement, il a ainsi déclaré son intention de rester au club. Lors d'un entretien avec TV3, le Danois a dit ne pas vouloir partir de la Catalogne malgré les rumeurs de départ.

« Il n'y a aucune chance que je parte cet hiver, pas plus qu'en fin de saison. La saison prochaine, je vais rester ici et me battre pour atteindre mes objectifs. Nous avons la possibilité cette saison de gagner beaucoup de titres et c'est ça mon ambition. Je ne pense à rien d'autres que gagner ces titres. C'est pour ça que je me lève le matin et que je travaille autant. Je sens la confiance de l'entraîneur et ça aussi c'est important », a lancé le joueur déterminé.

## MANCHESTER UNITED

# Pont d'or à Ramos



L'été 2021 pourrait marquer la fin de l'aventure madrilène de Sergio Ramos. Au Real Madrid depuis 2005, le défenseur est devenu une véritable icône des Merengues, mais son contrat se termine en juin prochain... et la politique du club envers les trentenaire est inflexible ! Le président Florentino Pérez n'est en effet pas disposé à offrir plus d'un an de prolongation. Mais ce qui bloque le dossier Sergio Ramos est surtout le salaire. Le capitaine du Real Madrid est en effet le deuxième plus gros salaire du club derrière Eden Hazard, avec plus de 15M€ net par an. D'après les informations de Sky Sport Italia, Florentino Pérez aurait demandé à Sergio Ramos d'accepter une baisse de 10% de son salaire actuel, comme il l'aurait d'ailleurs demandé à tous les joueurs de l'équipe première. Le Real Madrid aurait ainsi formulé une offre au mois de décembre, avec un contrat jusqu'en 2023 et un salaire de 12,5M€ par an. Refus catégorique de Ramos, qui continuerait à réclamer une prolongation de trois ans et un salaire inchangé de 15M€ par an. Cette situation commencerait d'ailleurs à en agacer plus d'un en interne. Selon Sky une partie du vestiaire menée notamment par Casemiro, se serait insurgée contre Sergio Ramos, qui peut toutefois compter sur le soutien de plusieurs coéquipiers. Mais ou pourrait aller Sergio Ramos, en cas de départ du Real Madrid ? Plusieurs sources en Espagne comme en France on parle du Paris Saint-Germain. Pour Sky Sport Italia, ce serait une piste viable pour l'international espagnol de 34 ans, mais le PSG n'aurait pas du tout bougé à l'heure actuelle. Ainsi, la piste anglaise commencerait à prendre de l'ampleur. Il faut dire que Sergio Ramos a la cote en Premier League. Manchester City serait intéressé, mais sans plus. L'exact contraire de Manchester United, qui a déjà approché Ramos par le passé et qui semble vouloir frapper un gros coup. Selon les informations de Sky, les Red Devils seraient actuellement le seul club disposé à offrir un salaire de 15M€ par an à Sergio Ramos, sur deux ans.

## ILS ONT ÉCOPÉ D'UNE AMENDE DE 200 000 DA 10 clubs menacés de défalcation de points

**Les dix clubs concernés sont le MCA, le CRB, l'ESS, le NAHD, le MCO, l'USMA, l'OM, le CABBA, l'USMBA et le RCR.**

**D**ix clubs de la Ligue 1 ont écopé d'une amende de 200 000 DA pour non-respect du délai de dépôt de documents administratifs au niveau de la DCGF (Direction de contrôle de la gestion financière) pour l'obtention d'une licence professionnelle, et ils sont menacés de défalcation de points s'ils ne régularisent pas leur

situation avant le 9 février 2021, a-t-on annoncé dans un communiqué publié, hier, sur le site internet de la LFP. Les dix clubs concernés sont le MC Alger, le CR Belouizdad, l'ES Sétif, le NA Hussein Dey, le MC Oran, l'USM Alger, l'O Médéa, le CAB Bou Arréridj, l'USM Bel Abbés et le RC Relizane. Au départ, 15 clubs étaient touchés, mais quatre d'entre eux, l'AS Aïn M'lila, le Paradou AC, le CS Constantine, la JSM Skikda et l'ASO Chlef en l'occurrence, ont régularisé leur situation avant le précédent délai (10 janvier) fixé par la commission de discipline. Le président de la DCGF, Réda Abdouche, a annoncé récemment que ce délai ne sera pas

prolongé, mais il vient de faire marche arrière. « Le dernier délai est maintenu au 10 janvier. Il n'y aura pas d'allongement. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2020 et il est appliqué par la CAF. On ira jusqu'au bout, car ces clubs sont dans l'illégalité et leurs dossiers sont déjà transmis à la commission de discipline », a déclaré, vendredi passé, Réda Abdouche, à la Radio algérienne. La convention tripartite cadre : SSPA/Cabinet d'expertise/DCGF pour la mise à niveau du management des clubs professionnels et la convention SSPA-CSA figurent parmi les pièces obligatoires exigées par la DCGF.

L. B.



### SANCTIONS DE LA LFP

## Lourde sanction pour Ouaji du NAHD

Expulsé lors de la rencontre du championnat face à l'ASO Chlef pour faute grave, le milieu de terrain du NA Hussein-Dey, Laïd Ouaji, a écopé de cinq matchs de suspension, dont deux avec sursis, en plus d'une amende de 50.000 DA. La commission de discipline de la LFP a infligé aussi une amende de 200 000 DA au NAHD pour absence de l'entraîneur en chef sur la main courante. Nadir Leknaoui avait démissionné et la direction nahdiste n'a pas désigné son successeur, préférant confier les commandes des Sang et Or au coach adjoint, Ali Boudjema. Toujours sans entraîneur en chef, après le départ de

Liamine Bougherara, l'USM Bel-Abbés a la même sanction, la même amende. Le préparateur physique de la JSM Skida, Mohamed Amine Attou a écopé de deux matchs de suspension ferme (interdiction de terrain et des vestiaires). Une amende de 50 000 DA a été également infligée à la JSMS pour mauvaise organisation du dernier match à domicile face à la JS Saoura. Trois joueurs sont suspendus un match en l'occurrence Belkacem Bourorga de l'O Médéa, Aymen Attou du WA Tlemcen et Nacereddine Khoualed de l'US Biskra.

L. B.

### FAF

## Zetchi renouvelle sa confiance à Medouar, Malek et Benmedjeber

Abdelkrim Medouar, Ali Malek et Youcef Benmedjeber sont maintenus aux commandes de la LFP (Ligue de Football Professionnel), de la LNFA (Ligue nationale de football amateur) et de la LIRF (Ligue Inter-régions de football) respectivement, jusqu'à la tenue des AG électorales de ces structures, placées sous la tutelle de la FAF, sur décision du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Le président de la FAF, Khireddine Zetchi, s'est réuni, lundi, avec ces trois dirigeants auxquels il a renouvelé sa confiance. « La mise sous tutelle de la Fédération de ces trois ligues fait suite au changement dans la composante de leurs Assemblées générales suite à la validation d'un nouveau système de compétition par l'Assemblée générale de la FAF. Après des échanges fructueux, il a été décidé de renouveler la confiance aux actuels responsables des ligues, en l'occurrence M.M. Abdelkrim Medouar, Ali Malek et Youcef Benmedjeber et ce, jusqu'aux amendements des statuts de ces trois ligues et la tenue de leurs Assemblées générales électorales respectives », a-t-on indiqué dans un communiqué publié sur le site internet de la FAF. « Les trois Présidents ont tenu à remercier le Bureau fédéral et à sa tête Monsieur Khireddine Zetchi pour sa confiance et ont promis de continuer à gérer les championnats dont ils ont la charge de la meilleure des manières jusqu'au renouvellement de leur tenue des Assemblées générales électorales », a-t-on ajouté dans le même communiqué. Medouar gère le championnat de Ligue 1 qui est à sa septième journée, Malek celui de la Ligue 2 qui débutera le 12 février et Benmedjeber celui de l'Inter-régions dont le coup d'envoi sera donné fin février.

L. B.

### LYON

## Slimani accepte les conditions de Juninho

Ayant obtenu sa lettre de sortie du club anglais de Leicester auquel il était lié jusqu'en juin 2021, Islam Slimani s'est rendu, hier, à Lyon pour passer la visite médicale et s'engager avec l'OL, après. Aux dernières nouvelles, Slimani a cédé et accepté les conditions posées par le directeur sportif lyonnais, le Brésilien Juninho. Il devra signer un contrat de 6 mois, plus une année en option, tout en obtenant une prime de signature.

Son engagement avec le leader de la Ligue 1 française se concrétisera, après le transfert de Moussa Dembélé à l'Atlético Madrid, sous forme de prêt avec option d'achat non obligatoire. Sauf revirement de dernière minute, Super Slim (32 ans) va rejoindre Djamel Benlamri à Lyon.

L. B.

### HANDBALL

## Alain Portes dévoile sa liste finale

Le sélectionneur français de l'équipe nationale de handball, Alain Portes, a dévoilé lundi la liste finale des 20 joueurs retenus pour prendre part au Championnat du monde-2021 en Egypte (13-31 janvier). La liste a été arrêtée au terme de l'ultime stage effectué à Alger et ayant remplacé celui qui devait avoir lieu à Manama (Bahreïn), annulé pour des raisons organisationnelles. Sept joueurs évoluant à l'étranger figurent sur la liste : trois au Qatar (Hicham Kaâbache, Noureddine Hellal, Mustapha Hadj Sadok), trois autres en France (Hicham Daoud, Ayoub Abdi, Abdelkader Rahim) et un en Espagne (le gardien Khalifa Ghedbane). Plusieurs éléments vont découvrir l'ambiance d'un Championnat du monde pour la première fois de leur carrière, à l'image du portier Yahia Zemmouchi, ou encore de l'arrière-droit Réda Arib, de l'ailier-droit Mokhtar Kouri et de l'ailier gauche Zohir Naim. L'équipe nationale s'est envolée, hier matin pour le Caire, à bord d'un vol spécial. Au Mondial, le Sept national évoluera dans le groupe F en compagnie du Portugal, de l'Islande et du Maroc. Les coéquipiers d'Abderrahim Berriah entameront la compétition le 14 janvier avec le derby face au Maroc, suivi deux jours après (16 janvier) du match face à l'Islande, avant de boucler le premier tour le 18 du même mois face au Portugal. Lors de cette 27<sup>e</sup> édition, qui se jouera pour la première fois en présence de 32 nations, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal, qui se jouera en quatre poules de six.

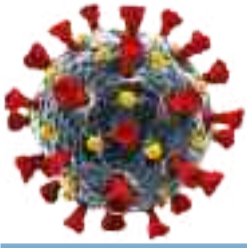
### La liste des 20 joueurs retenus pour le Mondial 2021

Gardiens de but : Abdallah Benmenni (GS Pétroliers), Khalifa Ghedbane (Ademar Leon/Espagne), Yahia Zemmouchi (Olympique Annaba)  
Joueurs de champ : Ryad Chahbour, Réda Arib, Massaoud Berkous, Abderrahim Berriah, Alae Eddine Hadidi (GS Pétroliers), Redouane Saker, Zohir Naïm (JSE Skikda), Okba Insaâd (CR Bordj Bou Arréridj), Mokhtar Kouri, Oussama Boudjenah (MC Saïda), Sofiane Bendjilali (JS Saoura), Hicham Kaâbache, Noureddine (Al-Ahly/Qatar), Mustapha Hadj Sadok (Al-Wakrah/Qatar), Hicham Daoud (Istres PH/France), Ayoub Abdi (Toulouse/France), Abdelkader Rahim (Dunkerque HGL/France).

### JM-ORAN 2022

## Les dates de livraison des infrastructures dévoilées

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a dévoilé lundi les dates de livraison des infrastructures concernées par les Jeux méditerranéens d'Oran 2022, dont la cérémonie d'ouverture est prévue dans 18 mois. « La livraison des infrastructures concernées par les Jeux méditerranéens d'Oran 2022 dans les délais à travers l'engagement des entreprises en charge de la réalisation sur de nouvelles échéances, notamment, le 31 mars 2021 pour le stade olympique, le 30 juin 2021 pour le village méditerranéen et le 30 septembre 2021 pour le complexe nautique et la salle omnisport », indiqué le communiqué du MJS. Réunis lundi, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, la Secrétaire d'état chargée du sport d'élite, Salima Souakri, le président du Comité olympique et sportif algérien, Abderahmane Hammad, ainsi que les membres du Comité d'organisation des JM-2022, ont réitéré "leur engagement pour la réussite des Jeux d'Oran", en consolidant "les acquis réalisés" et corrigeant les "insuffisances enregistrées". Sur le plan sanitaire, il a été décidé de réunir les membres du Comité d'organisation tous les deux mois jusqu'au début des JM-2022 à l'effet d'assurer une coordination intersectorielle optimale. Les participants à la réunion du COJM ont également décidé de la mise en œuvre d'un plan de formation pour les jeunes volontaires et des guides et l'adoption des programmes des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux. La prochaine édition des JM, que l'Algérie abritera pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli celle de 1975 à Alger, est prévue du 25 juin au 5 juillet 2022.



PANDÉMIE DE LA COVID-19

## 272 nouveaux cas, 205 guérisons et 4 décès en 24h

 SPÉCIALISÉE DANS LA COMMERCIALISATION  
DE PIÈCES ARCHÉOLOGIQUES

## Démantèlement d'une bande à Oran

La brigade de protection du patrimoine culturel relevant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Oran vient de démanteler une bande criminelle spécialisée dans le trafic de pièces archéologiques de valeur composée de 2 personnes et a récupéré de nombreuses pièces et objets utilisés dans le charlatanisme, a-t-on appris hier, de la cellule de communication de ce corps de sécurité. La même source a indiqué qu'en coordination avec la section de recherches, la brigade de protection du patrimoine culturel relevant du 2e Commandement régional de la Gendarmerie nationale ont démantelé une bande criminelle spécialisée dans la commercialisation de pièces archéologiques de valeur historique et a arrêté deux personnes âgées entre 33 et 42 ans, originaires de la wilaya de Tiaret, qui effectuaient des fouilles sans autorisations au niveau des sites archéologiques par l'utilisation de livres anciens et de signes de charlatanisme. L'opération fait suite à l'exploitation d'informations faisant état de deux personnes commercialisant illégalement et secrètement des pièces archéologiques, précise la même source, ajoutant qu'une enquête a été lancée qui s'est soldée par l'arrestation des deux suspects et à la récupération de nombreuses pièces, dont deux statuettes de la reine égyptienne Nefertiti, une statuette en bronze de



divinité africaine, 97 pièces de monnaie dont 87 pièces en argent remontant à l'Etat alaouite (Maroc), 2 pièces en or remontant à l'Etat des Aghaliba, 4 pièces de monnaie romaines et une médaille romaine, des pièces en argent remontant à l'époque des Almohades (Mouahidine), 3 pièces de monnaie modernes de Thaïlande, de France et du Maroc, deux boules en marbre appelées œil du serpent,

utilisées dans le charlatanisme, ainsi que deux livres très anciens de grande valeur (Chems mâarif koubra), a-t-on fait savoir. La cellule de communication de ce corps de sécurité estime la valeur totale de ces objets à environ 31,47 millions de dinars, ajoutant que les deux suspects seront présentés devant la justice, à l'issue de l'enquête qui se poursuit.

CHLEF

### La dépouille d'un deuxième pêcheur repêchée

Les plongeurs de la protection civile de Chlef ont repêché, hier, au port de pêche de Beni Haoua (95 km au nord-est de Chlef), la dépouille d'un pêcheur amateur recherché depuis dimanche, a indiqué la direction de la protection civile de la wilaya, dans un communiqué. Selon le document, la dépouille du pêcheur amateur, disparu depuis dimanche, a été repêchée à environ 400 mètres, à l'est du port de pêche de Beni Haoua et à une dizaine de mètres de profondeur. Les recherches, qui ont duré 30 heures à cause de l'état agité de la mer mobilisant une douzaine de plongeurs de la protection civile, dont quatre venus de la wilaya de Tipasa, ont abouti au repêchage de la dépouille du pêcheur de 35 ans, a-t-on ajouté. Le corps sans vie de la victime, originaire de Médéa, sera transféré à la morgue de l'établissement public hospitalier de Ténès, après l'achèvement des procédures légales, par les services compétents, a-t-on ajouté de même source. Il s'agit du 2ème incident du genre en trois jours, après le repêchage, lundi, de la dépouille d'un autre pêcheur amateur disparu à la plage rocheuse de Sidi Merouane à Ténès (55 km au nord de Chlef).

TIZI OUZOU

### Inauguration d'une statue à l'effigie de Chachnaq



La célébration du Nouvel an amazigh 2971 qui coïncide avec le 12 janvier, a été marquée cette année par l'inauguration, au centre-ville de Tizi-Ouzou, d'une statue à l'effigie du Pharaon amazigh Chachnaq (Sheshonq 1er) qui a régné sur l'Egypte ancienne à la mort de son beau-père Psousennès II, et fondateur de la 22e dynastie en 950 avant J-C. Cette cérémonie a été marquée par la présence d'une foule de citoyens venus de différentes wilayas, d'élus locaux et nationaux et du secrétaire général de wilaya, représentant le wali Mahmoud Djamaâ. Les deux artistes sculpteurs, qui ont réalisé la statue de Chachnaq 1er qui fait 4,4 m de haut, financée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour un montant de 6 millions de dinars, en l'occurrence, Hamid Ferdi et Salmi Samir, étaient également présents à la cérémonie

d'inauguration. Le choix par l'APW du jour de Yennayer comme date pour ériger cette statue, "est une façon de rendre hommage à Chachnaq et un rappel d'une page glorieuse de l'Histoire de l'Algérie et de toute l'Afrique du Nord", a indiqué le président d'APW par intérim Ferhat Saâdoud. Dans le sillage de cette inauguration, une conférence sur Chachnaq et sur Yennayer a été organisée par l'APW au niveau de l'hémicycle Rabah Aïssat et animée par l'écrivain Brahim Tazaghart, qui a souligné que Chachnaq est un symbole unificateur des Algériens et de tous les peuples de l'Afrique du Nord. Abordant le contexte de mondialisation qui menace d'effacer des cultures, il a insisté sur l'importance de se réapproprier l'Histoire nationale et de la décoloniser à travers une interprétation algérienne des événements.

## Au fil du jour

### Chacun porte son monde dans son cœur

Par Rachid Ezziane

Il y a plus de deux mille cinq cents ans, au-dessus de la porte du temple d'Apollon, en Grèce, il y avait une inscription, attribuée à Socrate, qui disait : Connais-toi toi-même. Déjà à cette époque, les érudits, qu'on appelait philosophes, savaient, par expérience et érudition, que pour prétendre connaître les autres et le monde, l'homme devait se connaître lui-même d'abord. Car il n'y a pas de plus ignorant que celui qui s'ignore (lui-même). Et il n'y a pas de plus haineux que celui qui se déteste (lui-même). Aime-toi, et tu aimeras les autres, t'aurait dit Socrate.

Pour interpréter mon idée, je vais vous raconter une petite histoire : A l'entrée d'une ville, était assis un vieil homme. Quelques instants après arriva un jeune homme ; apparemment venu de si loin, car sur ses habits se voyaient les désagréments du long voyage; sur son visage se lisait l'amertume d'une vie plus que désenchantée. Haletant et le front perlé de transpiration, il s'approcha du vieux et lui dit : «J'ai beaucoup marché et je voudrais me reposer pour quelques jours dans cette ville ; si'il vous plaît, monsieur, pouvez-vous me dire comment sont les gens de cette ville ?» Le vieux prit le temps de bien dévisager le jeune, puis lui répondit par une question : «Comment étaient les gens de la ville d'où tu viens ?» «Méchants, égoïstes et sans scrupules ! Justement, je les ai quittés à cause de ça», répondit le jeune homme d'un air quelque peu désabusé. Le vieux sourit, lissa sa longue barbe, puis lui dit : «Tu n'as pas de chance, mon fils, tu trouveras les mêmes gens ici.» Le jeune homme, déçu de la réponse du vieux, s'éloigna de quelques pas, s'assit à même le sol et commença à penser à ce qu'il allait faire. Retourner d'où il était venu, ou bien tentera-t-il de regagner la ville malgré ce que lui avait dit le vieux ? Quelques instants après, Arriva une autre personne qui, sans attendre, et avec un air presque joyeux, posa la même question que celle du premier arrivé : «S'il vous plaît, monsieur, pouvez-vous me dire comment sont les gens de cette ville, car j'ai l'intention d'y séjourner quelques jours et je voudrais faire connaissances avec les habitants de cette ville que je ne connais pas !» Et comme la première fois, le vieux, et après avoir dévisagé la personne, répondit par la même question : «Comment étaient les gens de la ville d'où tu viens ?» «Là où je vivais, les gens sont bons, altruistes et sympathiques !» répondit le jeune homme tout content. Et le vieux lui dit : «N'aie crainte, mon fils, tu as bien fait de venir ici, car tu trouveras les mêmes gens dans cette ville.» Tout étonné, le premier jeune homme s'avança vers le vieux soufi et lui dit presque en colère : «Mais !... vous venez de me dire que les gens de cette ville sont les mêmes que ceux de ma ville : méchants, égoïstes et sans scrupules !» Le vieux dévisagea le jeune homme longuement, puis, d'une voix empreinte d'empathie et de sagesse, lui dit : «C'est simple, mon fils, chacun porte son monde dans son cœur...»